

XIV. 28. 3. C,

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 19 OCTOBRE 1909

Discours de M. le Recteur F. THIRY

SUR

LES ÊTRES DANGEREUX PAR ÉTAT

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1908-1909

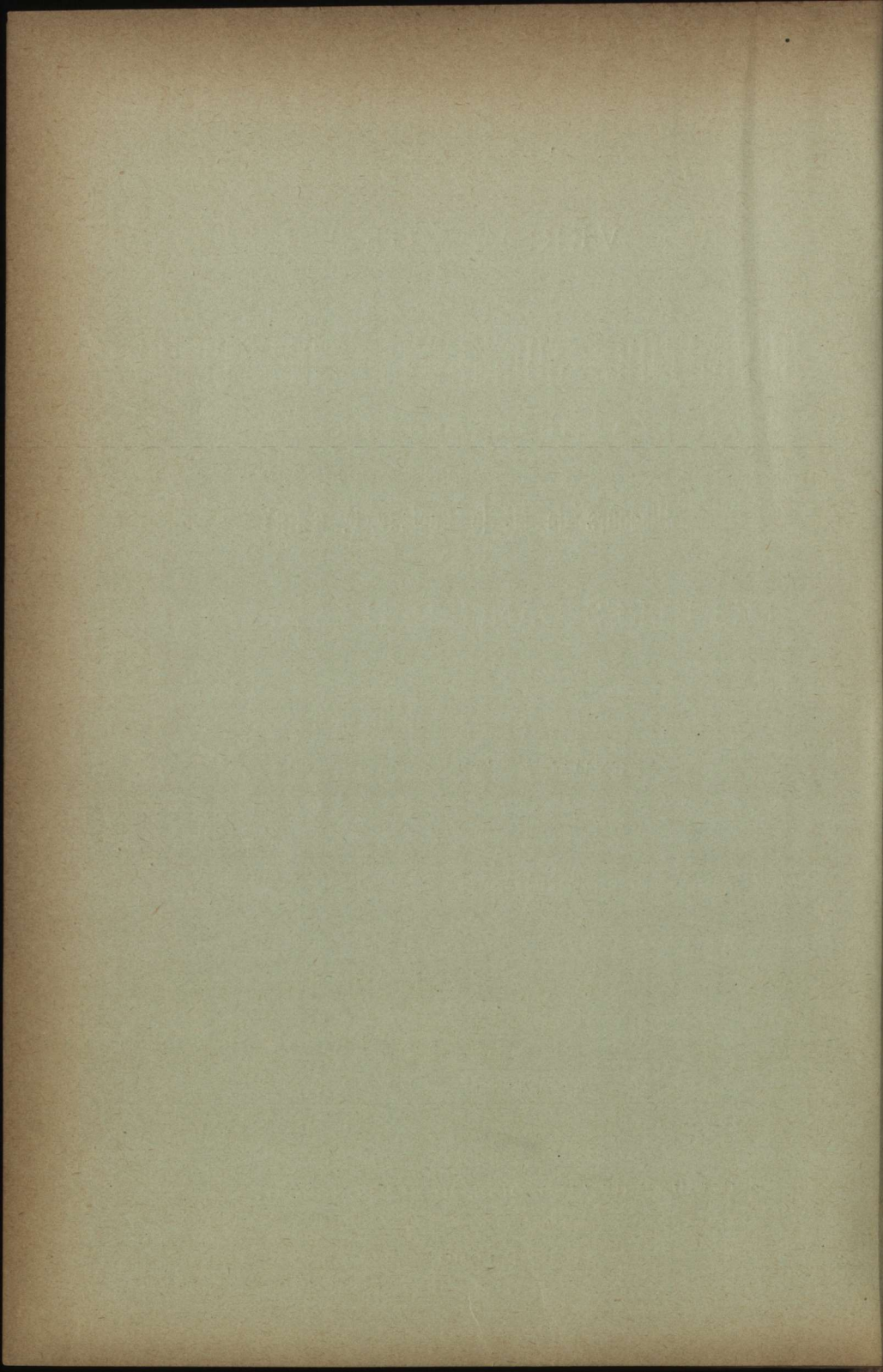


LIÈGE

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.

52, RUE DES CLARISSES, 52

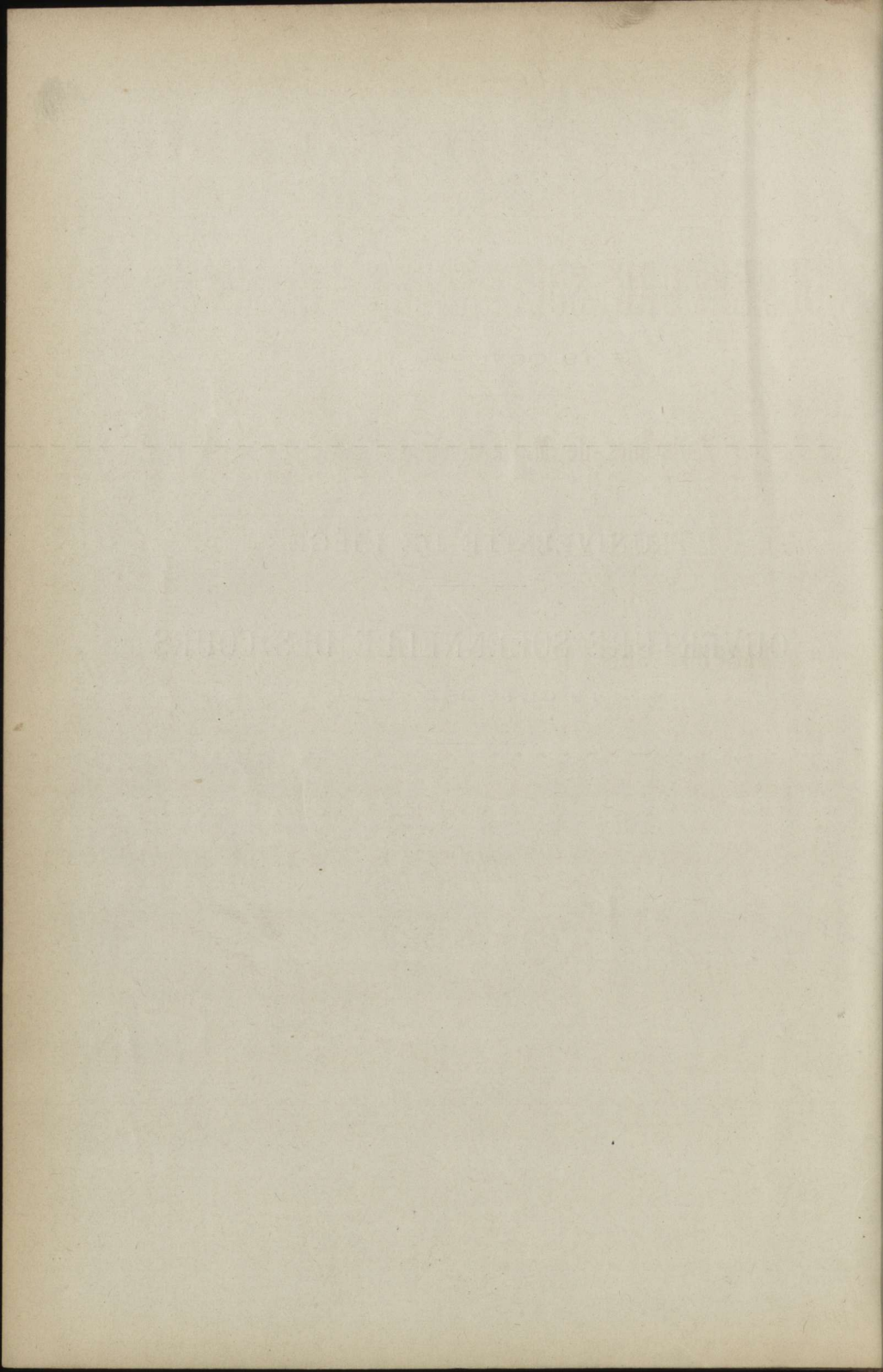
1909



UNIVERSITÉ DE LIÉGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

19 OCTOBRE 1909



UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 19 OCTOBRE 1909

Discours de M. le Recteur F. THIRY

SUR

LES ÊTRES DANGEREUX PAR ÉTAT

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1908-1909



LIÈGE

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.

52, RUE DES CLARISSES, 52

1909



#3045

UNIVERSITY OF TORONTO

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

LES ÉTRES IMMOBILES

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

LES ÊTRES DANGEREUX PAR ÉTAT.

MESSIEURS,

Les professeurs de la Faculté de droit ont l'habitude très appréciée des étudiants, quand ils ont exposé une théorie ou une difficulté juridique, d'en fournir à leurs auditeurs des applications, des exemples comme on dit. Nous procéderons de la même manière dans la modeste conférence que nous allons avoir l'honneur de faire aujourd'hui devant vous. Cependant, nous renverserons le système ordinairement suivi : au lieu de commencer par la théorie, nous débiterons par les exemples ; nous espérons, en agissant ainsi, donner plus de vie à la première.

C'était en janvier 1891. Président de la Société de patronage des condamnés détenus et libérés, je me trouvais à mon local du Palais de justice. Un jeune garçon vint frapper à ma porte. Il avait environ seize ans et demi ; sa santé semblait bonne ; sa physionomie laissait deviner une intelligence remarquable ; son langage était d'une correction parfaite. Il avait perdu sa mère depuis

longtemps déjà ; son père était aliéné ; sa grand'mère, chez laquelle il demeurerait, avait été folle ; son tuteur, un oncle, l'avait toujours martyrisé. Placé, depuis l'âge de onze ans, dans divers établissements d'instruction, il en avait été chassé pour vols. Quand je le vis, il sortait de prison ; il avait été condamné à huit mois pour de nombreux détournements. Il venait me demander du travail ; je parvins à lui procurer un petit emploi à la houillère du Hasard et lui offris quelque argent pour s'y installer ; il prit l'argent et laissa le Hasard de côté.

Tout de suite, il se remit au vol. Il avait sa manière à lui de le commettre ; il y apportait une certaine originalité, un certain entrain, j'oserais dire un certain esprit. Il s'introduisait, sous de faux noms, chez les médecins et emportait les choses qu'il trouvait dans le bureau ou le salon d'attente ; un assez grand nombre de trousse de docteurs disparurent de la sorte.

Je le revis en cellule, où j'eus avec lui de longues conversations. Son âme était remplie de mysticisme, mais absolument dépourvue de moralité. Certes, il écoutait mes conseils avec joie, je dirais même avec bonheur ; il les traduisait en lettres charmantes et en vers délicieux qu'il m'adressait ; on eût cru, à les lire, que jamais il ne retomberait ; seulement, cette belle littérature, sincère, j'en suis sûr, au moment où elle jaillissait de son cerveau, n'était qu'une illusion sans durée, un rêve qui passe, quelque chose comme un coin de ciel bleu qu'on entrevoit au milieu des nuages sombres et qui disparaît aussitôt.

Sorti de prison au mois d'août suivant, il reprit, sans hésiter, son métier de voleur ; seulement, il abandonna le système des trousse de médecin et le remplaça par celui des prie-Dieu d'église. C'est lui qui, un dimanche, pénétrant dans l'église Saint-Denis durant la messe de onze heures et demie, traversa la grande nef d'un bout à

l'autre, prit un prie-Dieu en velours, revint sur ses pas et alla vendre le meuble chez une fripière. La même opération fut souvent répétée, toujours avec le même succès.

Brusquement, il quitta notre ville pour échapper à la police. Il se rendit à Louvain et y fut arrêté, condamné, écroué jusqu'en septembre 1892. Rentré à Liège à cette époque, il vint me trouver quelques jours après ; la veille, il avait volé déjà deux candélabres à l'église Ste-Marguerite. Nouvelle condamnation, nouvel emprisonnement. « J'ai un dernier bienfait à vous demander, m'écrivait-il alors : ne venez plus me voir ; une telle visite me ferait inutilement trop de mal. » J'y allai quand même, d'autant plus que je le savais atteint d'une maladie de poitrine laissant peu d'espoir de guérison. L'aggravation fut rapide ; le 19 juin 1893, il fut transporté de la prison à l'hôpital ; le 27, il mourut.

Il avait de l'affection pour moi, ce garçon ; il pleurait en me voyant ; les dernières paroles qu'il m'adressa avant de mourir furent les suivantes : « Une fois encore merci. Faites pour d'autres ce que vous avez tenté vainement de faire pour moi ; vis-à-vis d'eux, peut-être, Dieu bénira-t-il vos efforts..... ».

J'aborde un second cas. J'ai connu, pendant plus de vingt ans, un homme dont l'existence mérite vraiment d'être signalée. Je le vis pour la première fois à la prison en 1888 ; il avait 50 ans ; il était bien doué au point de vue intellectuel comme au point de vue moral ; il appartenait à une excellente famille d'ouvriers ; cordonnier très habile, il pouvait aisément gagner sa vie. Il était enfermé pour vol ; c'était la vingt-troisième condamnation qu'il subissait de ce chef, sans compter les peines innombrables qu'il avait encourues pour rupture de ban et vagabondage (le vagabondage, à cette époque, constituait encore un délit). Il avait ce que l'on appelle un bon caractère, mais

en même temps une facilité déplorable à se laisser dominer par de mauvais compagnons. N'oublions pas d'ajouter que c'était un ivrogne endurci.

En de telles circonstances, la première chose à faire de la part du Patronage consistait à écarter ce malheureux, autant que possible, de la société désastreuse qu'il fréquentait. Après avoir terminé sa peine, il devait subir trois mois de détention au dépôt de mendicité ; rien n'eût été plus détestable, puisqu'on le rejetait par le fait même au milieu de ses anciens camarades ; je demandai sa libération au ministre et je l'obtins. Toutes les précautions requises pour écarter les tentations vicieuses furent combinées par nous relativement au logement, au travail et à l'emploi du salaire ; elles ne réussirent qu'à moitié ; il y eut moins de vols, mais l'abandon du domicile et du travail, ainsi que l'ivresse, continuèrent de plus belle.

Pour lutter contre une inertie morale aussi constante, il ne me restait qu'un moyen, l'hypnotisme. Je l'employai et conduisis mon patronné chez mon éminent collègue Delbœuf. La chose ne fut point facile. Delbœuf fut obligé tout d'abord d'hypnotiser devant cet homme une tierce personne. Il paraît, en effet, que la vue de l'hypnotisme rend plus facilement hypnotisables les spectateurs. Grâce à ce procédé, un certain résultat fut produit ; on lui passa une longue épingle à travers les chairs du bras et sur la déclaration qu'on lui fit qu'il n'éprouverait aucun mal, il resta parfaitement insensible. Au point de vue moral, en revanche, les recommandations, les fascinations, les suggestions n'exercèrent aucune influence ; la faillite de l'hypnose fut complète. Ses vols recommencèrent ; le vagabondage ne cessa plus ; la résidence habituelle fut la prison ou le dépôt ; la mise en liberté obtenue après l'exécution d'un jugement ne lui servait qu'à commettre de nouveaux délits. « N'êtes-vous pas honteux, lui disais-

je, de vivre ainsi? » ; « Non, me répondit-il, une fois déshonoré, on reste dans le déshonneur sans difficulté. » Réponse caractéristique.

Il est mort au mois de mai dernier à la maison de refuge d'Hoogstraeten; il avait 70 ans; il en était arrivé à sa 90^e condamnation.

Messieurs, tels sont les exemples que je vous avais promis. N'allez pas croire qu'ils soient les seuls dont je dispose ! Je pourrais, parmi tous les malfaiteurs que j'ai connus et que je connais encore intimement, vous en citer des centaines valant autant ou, si vous préférez, ne valant pas mieux que ceux que je viens de vous présenter ; mais, contentons-nous de ces derniers et abordons le problème que suscite la classe sociale à laquelle ils appartiennent.

Quel est-il ce problème ? Toujours le même, hélas ! Celui de savoir comment il faut agir pour défendre la société contre ceux de ses membres qui l'attaquent. Seulement, la question se complique ici à cause de l'antisociabilité toute particulière des criminels spéciaux dont nous nous occupons. Malgré la lutte énergique pratiquée contre eux, aucun résultat, vous l'avez constaté, ne fut obtenu. N'est-ce pas la preuve que nous nous trompons dans nos moyens de défense et que la société doit employer, vis-à-vis de gens de cette espèce, des procédés différents ? Examinons ce point.

Notre code pénal nous donne, dans son second livre, la nomenclature des actes punissables et celle des châtimens qui les frappent. Ces châtimens consistent, dans la grande majorité des cas, en peines privatives de la liberté. Ces peines sont préfixes, c'est à dire que leur durée est déterminée par le législateur d'une manière strictement limitée.

A la vérité, une certaine latitude est accordée aux juges pour leur permettre, à l'aide d'un maximum et d'un minimum ou bien aussi à l'aide de circonstances atténuantes, de tenir compte des nuances diverses de la culpabilité. Seulement, ce détail est sans importance. Le taux de la peine, au moment où le tribunal la prononce, n'en est pas moins nettement affirmé et le délinquant lui-même peut, avant de commettre son infraction, se faire, à peu de chose près, une idée exacte de la détention qu'il devra subir.

Ce système, universellement pratiqué, de la sentence et de la peine déterminées, offre de très sérieux avantages. La peine, en effet, n'est pas autre chose qu'un procédé de légitime défense se manifestant par la menace d'une souffrance à subir, si l'infraction se commet. Or, une menace de ce genre ne se conçoit qu'à la condition d'être douée d'une fixité parfaite. La suggestion qu'on attend de sa sévérité pour empêcher le délit nécessite que le délinquant connaisse d'une manière précise la dose du mal, donc la durée de l'internement, à laquelle il s'expose.

Messieurs, chez la plupart des criminels, les actes délictueux ont pour cause une circonstance extraordinaire, passagère, occasionnelle ; tel est le cas dans les hypothèses fréquentes où le coupable s'est laissé dominer par la vengeance, la passion ou la misère. Généralement, ces délits occasionnels ne se reproduisent pas ; toutefois, rien ne s'opposerait à ce qu'une circonstance accidentelle se renouvelât et donnât naissance à la consommation d'une nouvelle infraction par la même personne. On se trouverait alors en présence d'un récidiviste, mais non en présence d'un délinquant de nature différente, un délinquant d'habitude, par exemple ; la répétition d'un délit, en effet, ne suffit pas à elle seule pour changer le caractère de celui qui le commet. Poussée par une horrible

misère, une pauvre femme vole un pain ; elle est condamnée. La même circonstance se reproduisant, elle vole une seconde fois ; elle est récidiviste peut-être ; mais, a-t-elle changé de nature, est-elle devenue une délinquante d'habitude ? Nullement, car il est certain que chacun de ces faits est la conséquence d'une situation accidentelle et non d'un vice permanent.

Vis-à-vis de ces délinquants occasionnels, la sentence déterminée est excellente comme moyen de légitime défense. L'oblitération du sens moral est purement fortuite et l'on a le droit dès lors de compter sur l'intimidation ainsi comprise pour atteindre le résultat voulu.

Malheureusement, les individus que nous avons à combattre ne sont pas tous des délinquants de hasard, chez lesquels la cause de l'infraction n'a été qu'une circonstance momentanée. Nous en avons auprès de nous une quantité qui font le mal non point par hasard, mais par habitude, non point d'une manière accidentelle, mais d'une manière permanente. La force qui les entraîne n'entre pas en eux pour en disparaître aussitôt que l'acte délictueux s'est réalisé ; quand elle y est entrée, elle y reste et se transforme en une corruption qui souvent ne disparaît plus. Ce qu'on doit considérer chez ces hommes, ce n'est point l'accomplissement d'un ou de plusieurs délits ; non, c'est une chose beaucoup plus grave ; c'est l'état dangereux, c'est la nature criminelle. Ne les appelons point des délinquants ; ce terme ne les désignerait que d'une manière vague ; donnons-leur le nom bien clair d'*êtres dangereux par état*, d'*êtres dangereux par nature*. Revenons aux deux types de voleurs que nous nous sommes permis de faire comparaître aujourd'hui devant vous. Représentaient-ils les voleurs ordinaires, les voleurs vulgaires que l'on rencontre tous les jours sur son chemin ?

Non; ils étaient les représentants, les professionnels du vol. La consommation de leurs infractions amenait-elle en eux l'extinction de la force qui les animait? C'était impossible; un semblable effet ne peut se présenter que dans les hypothèses où l'impulsion est accidentelle; or, ici, elle était continue, comme l'état même dont elle était la manifestation.

Aussi, la détention déterminée demeura-t-elle absolument inutile à l'égard de ces deux hommes; logiquement, elle devait le rester. On eut recours à tous les moyens autorisés par la loi, notamment à l'augmentation de la durée d'après les règles de la récidive; rien n'y fit et rien ne pouvait y faire et cela pour la raison catégorique que les sentences étant prononcées temporairement aboutissaient toujours, soit un peu plus tôt, soit un peu plus tard, à rejeter dans la société des individus dont l'état permanent consistait à la détruire.

On s'étonne et l'on s'effraie, Messieurs, de voir la criminalité continuer à s'accroître et la récidive continuer à s'étendre; on recherche les causes de cette situation. Nous n'hésitons pas à affirmer que la confusion établie par nos lois entre les délinquants occasionnels et les êtres dangereux par état constitue, parmi les causes susdites, l'une des plus graves, voire même la plus grave de toutes. Une réforme considérable s'impose; demandons-nous en quoi elle devrait consister.

A première vue, le moyen le plus simple semble être l'élimination. Toute pénalité temporaire étant vaine, débarrassons-nous définitivement de ces individus, dont la nature forme vis-à-vis de nous un péril constant. Seulement, comment exercerions-nous cette élimination?

On propose la mort, du moins lorsque l'état dangereux se manifeste par des actes particulièrement odieux. Nous protestons avec énergie. On aura beau dire que la mort

possède une puissance d'intimidation qu'aucune autre mesure ne peut égaler ; on aura beau dire que seule elle est capable de maintenir et de sauver la sécurité publique.

Ces arguments s'écroulent devant cette considération que la mort, donnée par la société à ses membres, diminue fatalement le degré de civilisation morale que cette société possède en elle. Pourquoi ? Parce que la peine de mort est l'expression de la vengeance brutale et de la cruauté barbare, parce qu'elle reproduit l'infamie stupide du talion, parce qu'elle représente le triomphe des instincts les plus bas et les plus dégradants de l'âme humaine. Notre société n'est plus celle d'autrefois : elle comprend que les supplices la démoralisent au lieu de la protéger ; elle se révolte en songeant aux cruautés bestiales qui aggravaient la mort au xviii^e siècle ; elle éprouve une émotion profonde d'inquiétude et d'horreur en présence de l'échafaud et de la pendaison d'aujourd'hui ; plusieurs états les ont abolis ; leur exemple ne peut manquer d'être suivi par les autres !

Toute pénalité doit être préventive et répressive, sans doute, mais toute pénalité doit être aussi correctionnelle ; or, la peine de mort, au lieu de corriger le coupable, se contente de le supprimer ; elle l'empêche de travailler à son relèvement et de mériter son pardon, droits suprêmes appartenant à tout être déchu, quel qu'il soit !

On me dira peut-être qu'en parlant ainsi, je ne fais que du sentiment ; on se tromperait ; je plaide la cause la plus importante du progrès social, la cause de l'humanité !

Que dire de la transportation dans une colonie lointaine ? Ce serait pour nous, grâce au Congo, un moyen d'élimination séduisant. Prenons garde cependant ; cette peine, en effet, présente un immense danger, celui, comme disait le sénateur français, M. Chautemps, « de rejeter sur le

sol de la population libre toutes les scories humaines de la métropole, aux risques d'étouffer les éléments honnêtes sous l'accumulation incessante de la population pénale » L'observation est juste et suffit pour empêcher l'emploi de la transportation de la part de tout peuple, possesseur de colonies, qui considère la civilisation morale de celles-ci, comme étant son premier but à atteindre et son premier devoir à remplir. Ecartons donc ce moyen, sauf à réserver la question de savoir si la relégation ne pourrait point plus tard nous procurer des avantages dans certaines hypothèses exceptionnelles.

Que penser de l'application aux êtres dangereux par état de la détention perpétuelle, telle qu'elle est prononcée par nos lois ? Certes, elle aurait l'avantage de la perpétuité, mais, elle ne répondrait point à d'autres exigences qu'il est impossible de négliger. Nous espérons le prouver en exposant le système que nous proposons à l'égard des délinquants dont il s'agit.

Ce système est celui de la détention indéfinie, permettant d'abord de garder les coupables aussi longtemps que leur internement serait nécessaire ; permettant ensuite de les mettre en liberté, lorsque cette libération semblerait méritée ; permettant enfin de les réintégrer, dès que l'état dangereux se manifesterait par de nouveaux délits. De cette manière, la société disposerait à tout moment des individus qu'elle ne cesse point de craindre. En cas d'amendement présumé, on ne devrait avoir recours ni à la grâce, ni à la libération conditionnelle ordinaire, procédés dangereux parce qu'ils aboutissent l'un et l'autre à l'extinction définitive de la peine, le premier immédiatement, le second après l'expiration d'un certain délai. Les avantages de la libération conditionnelle subsisteraient ; seulement, je le répète, la société ne perdrait à aucun moment le droit de remettre en détention celui dont elle se méfie.

La peine fixe du délit serait subie d'abord, conformément aux règles ordinaires du code pénal ; le traitement forcé sans détermination de durée viendrait ensuite. Il va sans dire que ce traitement ne pourrait être exercé en cellule ; il le serait dans des colonies spéciales avec vie en commun pendant le jour et séparation pendant la nuit. Elles constitueraient des écoles d'apprentissage et, pour les détenus malades, hypothèse qui se présenterait souvent, des sanatoria. Elles seraient d'ailleurs tout à fait distinctes de nos dépôts de mendicité, lesquels méritent de très graves reproches au point de vue de la moralité, à cause de l'excès de population et du défaut de surveillance ; pensez donc que, à l'heure présente, la population de la colonie de Merxplas est de 5198 hommes, surveillés par 80 agents seulement ! C'est inouï ! Les établissements que nous demandons ne devraient contenir qu'un nombre restreint de détenus ; ajoutons qu'ils devraient être différents selon les traitements distincts à imposer. Les Patronages y rempliraient une mission importante.

Tel est le résumé très bref de notre théorie.

Messieurs, j'ai bien peur que vous ne lui fassiez un grave reproche ; « Vous parlez, me direz-vous, de gens dangereux par état, en d'autres termes, d'incorrigibles, et vous leur accordez la faveur de la libération provisoire ; c'est une flagrante contradiction ! » Je crois pouvoir réfuter cette objection. Nous parlons souvent d'incorrigibles dans notre cours de droit criminel, mais jamais nous ne donnons à ce terme le sens absolu d'une impossibilité radicale et pour toujours de la guérison ou de l'amélioration ; nous lui donnons le sens relatif basé uniquement sur l'inefficacité des mesures employées antérieurement contre les coupables ; nous réservons l'avenir ; notre définition des incorrigibles est la suivante : « Tous ceux qui, après avoir subi une première peine, se

rendent coupables d'une infraction nouvelle dont la cause est une influence morale permanente agissant sur leur volonté ». Sans doute, il existe des criminels incorrigibles d'une manière absolue, par suite de maladie notamment ; il va de soi que ceux-là n'obtiendraient jamais la libération ; mais, il en existe d'autres à l'égard desquels on peut espérer que de nouveaux moyens réussiront dans l'avenir ; vis-à-vis de ceux-ci, un essai de libération serait parfaitement logique. Ce jeune garçon, mort à 18 ans, dont je vous ai tracé l'existence, était un incorrigible, mais, selon moi, dans le sens relatif du mot. S'il eût vécu, un changement ne se serait-il pas produit ? Personne n'oserait répondre définitivement non ; rien que dans l'affection qu'il éprouvait pour moi, une lueur de relèvement commençait à percer.

Cette méthode de détention indéfinie que je viens de défendre, n'est-elle point d'une rigueur exagérée ? D'autre part, n'est-elle point dangereuse au point de vue de l'arbitraire que peut entraîner l'indétermination ? Nous ne le pensons pas. La légitime défense sociale l'impose ; c'est elle qui justifie les peines temporaires infligées aux délinquants occasionnels ; c'est elle qui justifie aussi la détention indéfinie à l'égard des êtres dangereux par état. Remarquons d'ailleurs que notre système ne serait point destiné aux auteurs d'infractions insignifiantes, mais aux auteurs d'infractions sérieuses dont la liste serait dressée par le législateur. Quant à l'arbitraire, il existerait un moyen sûr de l'empêcher : ce serait l'intervention du pouvoir judiciaire. La juridiction répressive compétente aurait deux décisions à prononcer, d'abord la condamnation ordinaire à durée fixe, ensuite la détention indéfinie à subir après l'expiration de la précédente. Si, par hasard, l'auteur du délit était irresponsable, la condamnation serait supprimée, mais l'application de la détention indé-

finie ne le serait point, puisque l'état dangereux ne disparaîtrait pas malgré l'irresponsabilité.

La détention une fois commencée, la surveillance nécessaire pour éviter des abus serait confiée à une commission spéciale composée d'un président, choisi parmi les juges du tribunal de première instance, et de deux assesseurs, dont l'un serait le directeur et l'autre le docteur de la colonie. Le ministère public y serait représenté par un officier du tribunal ; quant à la défense, elle serait confiée, selon le choix de la personne intéressée, à un médecin, à un avocat ou à un membre du patronage. La commission tiendrait des séances périodiques, dans lesquelles elle statuerait, après avoir fait les recherches et les expertises nécessaires, sur les libérations et les réintégrations. Son avis serait communiqué au Ministre de la justice, lequel prononcerait définitivement.

La grande difficulté du système consisterait, vous le comprenez, dans la constatation à faire par les juges de l'état dangereux du criminel. Cependant, cette difficulté ne nous effraie point ; elle existe dans tous les études psychologiques auxquelles doivent se livrer les juridictions répressives et nous sommes convaincu que nos magistrats parviendront toujours à la vaincre par leur science et leur perspicacité. Peut-être, ce travail délicat serait-il moins pénible, si l'on formait une liste des différents êtres dangereux par état ; nous ne la ferons point quand même ; une liste semblable, en effet, serait toujours incomplète. Nous nous contenterons d'observer que la dégénérescence pathologique, innée ou acquise, sans constituer nécessairement une cause de criminalité, provoque souvent le dégénéré à commettre des infractions ; c'est la conséquence naturelle de l'excitabilité particulière existant en lui. Cette dégénérescence, qui d'ailleurs n'abolit point toujours la conscience, loin de là ! est la

cause de nombreux actes délictueux dont les auteurs devraient être soumis au régime que nous avons exposé ; c'était le cas du jeune délinquant dont nous avons parlé en premier lieu. Elle est terrible, cette dégénérescence, surtout lorsqu'elle résulte de l'alcoolisme des parents ou de l'alcoolisme du délinquant lui-même, car elle aboutit, dans ce cas, à la paralysie de l'intelligence, à la paresse complète, à la diminution, parfois même à la disparition de la moralité ; c'était le cas du second malfaiteur dont nous nous sommes occupé. Mais, plus terrible encore est la dégénérescence qui provient de l'abandon moral des enfants par leurs parents.

Pauvres enfants ! Ce sont eux qui deviennent le plus souvent ces êtres dangereux par état ! Et nous cherchons alors ce qu'il faut faire pour nous défendre contre leurs crimes et pour obtenir leur amendement ; mais, le mal est accompli et la corruption s'est emparée d'eux déjà ! Nous arrivons trop tard et pour aboutir à un résultat dont nous ne voulons jamais désespérer malgré tout, nous sommes contraints de recourir à l'enlèvement indéfini de la liberté ! C'est plus tôt que nous devrions songer à ces petits malheureux ; c'est avant que la débauche ait commencé son œuvre ; c'est avant que la disparition de l'innocence naturelle vienne former obstacle au succès de nos efforts ! « Tous les crimes de l'homme commencent au vagabondage de l'enfant » a dit un écrivain de génie. C'est vrai ; ne l'oublions pas. Sans doute, nous ne parviendrons jamais à empêcher tous ces crimes, mais combien nous pourrions en éviter, si nous arrivions à temps ! Aimons et protégeons ces pauvres jeunes êtres que des familles immondes laissent se vautrer dans la fange ; que le législateur leur apporte sa tutelle et la nation sa charité !

MESSIEURS,

Il y a deux mois, je me réjouissais en songeant que notre Université avait eu, durant cette année académique touchant à sa fin et contrairement aux années précédentes, le grand bonheur de conserver tous ses membres à côté d'elle. Hélas ! il ne devait pas en être ainsi ! Quelques semaines plus tard, le 3 septembre, la mort nous enlevait précipitamment, sans qu'aucune crainte fût venue effrayer nos esprits, Jean Stecher, l'un de nos collègues les plus remarquables et les plus aimés.

Stecher était né à Gand le 11 octobre 1820. Après y avoir fait toutes ses études, il subit, en 1841, l'examen de docteur en philosophie et lettres devant le jury central.

Dès l'année suivante, il fut chargé du cours de grec à l'Athénée, nommé professeur de littérature à l'Ecole spéciale du génie civil et répétiteur de latin à l'Université. En 1845, M. Van de Weyer le porta sur la liste des agrégés de Gand et l'envoya passer quelques mois à Paris pour y compléter ses études philologiques. Il quitta la Faculté des lettres de Gand en 1850 pour entrer dans celle de Liège. Il y donna les cours de latin, de grec et d'histoire littéraire de l'antiquité, en même temps qu'il enseignait le grec à l'Ecole normale. Nommé professeur ordinaire en 1860, il fut chargé, par suite de la mort de Baron, d'enseigner l'histoire de la littérature française, en renonçant à ses cours de langues anciennes. Il ne borna pas son activité à son travail universitaire ; il donnait, dans les principales villes du pays, de nombreuses conférences, remarquables non seulement par les sujets qu'il traitait et la beauté du langage, mais aussi par l'idée, qui en était la base, de répandre dans la masse du peuple le

12

goût de l'instruction. En 1866, il contribua à la fondation de la Société Franklin. En 1879, il fut nommé inspecteur des études et professeur de littérature française à la section moyenne de l'École normale de Fragnée.

Ses écrits sont nombreux. Nous citerons spécialement, au milieu de tous les rapports, de toutes les études, de tous les articles de revue qu'il publia, ses notices d'une science et d'un charme incomparables sur les Trouvères belges, les poètes flamands et nos historiens nationaux.

Depuis le 8 mai 1876, il faisait partie de l'Académie royale de Belgique. Il était commandeur de l'Ordre de Léopold. Son éméritat datait du 25 octobre 1890.

Stecher était resté jeune malgré son grand âge. Tel nous l'avions connu quand nous suivions ses cours, tel nous le retrouvions à la fin de sa vie. L'amour de la science, la puissance du travail, la limpidité du jugement existaient en lui à un degré merveilleux. Il était enthousiaste des grands littérateurs dont il faisait comprendre les chefs-d'œuvre à ses élèves. C'était un plaisir délicieux de l'entendre chez lui exposer, avec sa clarté parfaite, sa conviction profonde et l'esprit de critique charmante qui l'animait, les idées qu'il se faisait non seulement des diverses littératures, mais encore des questions de philosophie et de droit discutées aujourd'hui. Il aimait à introduire dans son langage un vers de Virgile ou d'Ovide et ce vers ressemblait à un sourire qui venait illuminer ses paroles. Quelle bienveillance, quelle bonté chez ce savant ! Toujours, il était prêt à rendre le service qu'on lui demandait ; il éprouvait une amitié sincère pour ses élèves, surtout pour ceux qui devinrent les disciples de cet admirable maître.

Une grande douleur l'avait frappé, la mort de l'épouse dont il n'aurait jamais dû être séparé. Madame Stecher était une femme d'une intelligence remarquable et d'un

cœur exquis ; elle était la digne compagne de cet homme supérieur. Lors de ce terrible chagrin, deux nièces vinrent demeurer auprès de lui ; il trouva dans leur affection la consolation qu'il méritait. Il est mort heureux, plein d'activité, compulsant ses livres, cultivant ses fleurs, ne se doutant point que le moment fatal était arrivé.

Nous ne l'oublierons pas. Tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître puiseront dans son souvenir un modèle de noblesse, de distinction et de dévouement qu'ils voudront imiter.

RAPPORT
 SUR LA
 SITUATION DE L'UNIVERSITÉ
 DE LIÈGE
 PENDANT L'ANNÉE ACADEMIQUE 1908-1909

Le nombre des étudiants inscrits au rôle s'est élevé, pendant l'année académique écoulée, à 2663, soit une augmentation de 163 sur celui de l'année précédente.

Ces élèves se répartissent de la manière suivante :

Faculté de phil. et lettres, 189 élèves, dont 98 nouveaux (1)

» de droit . . .	194	»	»	24	»
» (école					
spéc. de commerce).	164	»	»	83	»
» des sciences . .	244	»	»	107	»
» » » (cand. ing.)	885	»	»	371	»
» de médecine. . .	226	»	»	16	»
» technique. . .	761	»	»	79	»
	<hr style="width: 50%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>			<hr style="width: 50%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>	
Total.	2.663	»	»	778	»

L'École spéciale des Arts et Manufactures et des Mines a une population de 1646 élèves.

Parmi ces 2663 élèves, 1372 sont belges et appartiennent à nos diverses provinces dans les proportions suivantes :

(1) C'est à dire inscrits pour la première fois à l'Université.

Province d'Anvers	19
» de Brabant	92
» de la Flandre occidentale	11
» » orientale	11
» de Hainaut	112
» de Liège.	896
» de Limbourg	70
» de Luxembourg	67
» de Namur	94

Total. 1372

1295 sont originaires des pays suivants :

Allemagne	13
Angleterre	1
Autriche	4
Brésil.	16
Bulgarie	34
Chili	1
Chine.	32
Colombie	1
Cuba (Ile de)	2
Egypte	3
Equateur	1
Espagne	55
France	34
Grand-Duché de Luxembourg	20
Grèce.	18
Iles Canaries	4
Ile de Java	1
Iles Philippines	1
Italie	83
Mexique	1

A reporter 385

	Report	385
Norwège.		2
Paraguay		3
Pays-Bas		18
Pérou.		1
Pologne		278
Portugal.		2
République Argentine		5
Roumanie		54
Russie		569
Serbie		4
Sibérie		4
Suisse.		1
Tunisie		1
Turquie d'Asie.		15
Turquie d'Europe.		2
Uruguay		1
	Total.	1295

L'Université a compté, parmi ses élèves, au cours de l'année écoulée, 108 femmes, dont 35 belges et 73 étrangères. Ces étrangères appartiennent, 52 à la Russie, 15 à la Pologne, 2 à l'Allemagne, 2 à la Roumanie, 1 à la Hollande et 1 à l'Italie.

Nous avons eu, dans le courant de cette année, à déplorer la mort de plusieurs de nos élèves, ce sont :

MM. Marchant Georges, de Borlez, élève de la 3^e année des mines ;

Kalinovski Stanislas, de Thorn, de la 1^{re} épreuve de la candidature en sciences physiques et mathématiques ;

Beckara Naoum, de Tripoli (Syrie), de la 2^e année des mines ;

Bouiclicsky Dimitre, de Vratza (Bulgarie), de la 2^e année des mines ;

Claude Albert, de Liège, de la 1^{re} épreuve de la candidature en sciences naturelles.

L'Université adresse aux familles si cruellement éprouvées de ces jeunes gens l'expression de ses plus sympathiques condoléances.

Examens pour les grades académiques

1153 élèves ont pris inscription pour les examens devant les facultés pendant les deux sessions de l'année académique 1908-1909.

1098 élèves ont été examinés.

- 861 » ont été admis, dont :
- 41 » avec la plus grande distinction ;
- 124 » avec grande distinction ;
- 178 » avec distinction ;
- 518 » d'une manière satisfaisante.

Voici les noms des élèves admis avec la plus grande distinction :

A. — Faculté de philosophie et lettres.

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| MM. | 3. Pecqueur, R., de Liège. |
| 1. Henrion, P., de Liège. | 4. Gillet, E., de Hasselt. |
| 2. Lambrette, A., d'Ensival. | |

B. — Faculté de droit.

- | | |
|--|-------------------------------|
| MM. | 4. Leroux, L., de Bellaire. |
| 1. Laurend, M., de Fraigneux-Nandrin (1). | 5. Poncelet, X., de Liège. |
| 2. Mouton, A., de Liège. | 6. Servais, L., de Liège (1). |
| 3. Collignon, Th., de Flémalle-Grande (1). | 7. Misson, E., de Marche. |
| | 8. Thonon, P., d'Aywaille. |

(1) MM. Laurend, Collignon et Servais ont obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

C. — Faculté des sciences.

MM.

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1. Collette, J., de Verviers. | 8. Bertrand, E., d'Etterbeck. |
| 2. Rorive, M., de Statte. | 9. Delsemme, Ch., de Beyne-Heusay. |
| 3. Roskam, J., de Liège. | 10. Boland, P., de Verviers. |
| 4. Delava, P., de Warnant-Dreye. | 11. Guissart, J., de Bastogne. |
| 5. Marchandise, L., id. | 12. Namur, H., de Marcinelle. |
| 6. Muller, M., de Welkenraedt. | 13. Stiévenart, A., de Matagne-la-Petite. |
| 7. Divry, P., de Momignies. | 14. Wagner, J., de Liège. |

D. — Faculté de médecine.

MM.

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| 1. Malaise, J., de Rocour (1). | 5. Destinez, G., de Liège. |
| 2. Albert, F., de Tongres. | 6. Fredericq, H., de Liège. |
| 3. Galler, L., d'Angleur. | 7. Lemaire, F., de Jupille. |
| 4. Dardenne, H., de St-Séverin. | 8. Dossin, F., de Liège. |
| | 9. Hoven, H., de Liège. |

E. — Faculté technique.

MM.

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| 1. Delcourt, Ed., de Pont-à-Celles. | 2. Nollet, J., de Liège. |
|-------------------------------------|--------------------------|

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction, sont :

A. — Faculté de philosophie et lettres.

MM.

- | | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| 1. Pecqueur, A., de Liège. | 10. Loumaye, M., de Huy. |
| 2. Nihard, R., de Seraing (2). | 11. Matray, A., de Liège. |
| 3. Henen, P., de Namur (2). | 12. Réard, P., d'Arlon. |
| 4. Yernaux, J., d'Aywaille. | 13. Lens, Ed., de Glain. |
| 5. Dechamps, J., de Tournai. | 14. Dechamps, J., d'Ampsins. |
| 6. de Gerlache, P., de Gomery. | 15. Renard, Ed., de Fontin-Esneux. |
| 7. Detroz, E., de Liège. | 16. Corin, A., de La Louvière. |
| 8. Naus, P., d'Etterbeck. | 17. Rutten, F., de Sittard. |
| 9. Dembour, E., de Dinant. | |

(1) M. Malaise a obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

(2) MM. Nihard, Henen, ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

B. — Faculté de droit.

- MM.
1. Dolphens, G., de Verviers.
 2. Buisseret, A., de Beauraing.
 3. Dabin, J., de Liège.
 4. de Rasquinet, H., de Liège.
 5. Fettweis, A., de Verviers.
 6. Franchimont, J., de Barvaux-sur-Ourthe.
 7. Stasse, P., d'Ougrée.
 8. Dor, G., de Fexhe-le-Haut-Clocher.
 9. Leroy, R., de Moha.
 10. Albert, P., de Tongres.
 11. Boseret, R., de Liège.
 12. Dessart, P., de Flémalle-Haute.
 13. Verstraeten, Ch., de Mae-seyck (1).

C. — Faculté des sciences.

- MM.
1. François, Ch., d'Ixelles (1).
 2. Guissart, J., de Bastogne.
 3. Fuss, H., de Bruxelles.
 4. Cartuyvels, A., de Wyneghem.
 5. Jeunehomme, Ed., de Flémalle-Haute.
 6. Etienne, L., de Huy.
 7. Bolland, M., de Liège.
 8. M^{lle} Absil, V., de Liège.
 9. Thimister, Ch., d'Ensival.
 10. Wéry, Ch., de Liège.
 11. M^{lle} Duisberg, A., d'Ixelles.
 12. Firket, J., de Liège.
 13. Goldstein, P., de Cureghem.
 14. Leplat, G., de Liège.
 15. Mattlet, G., de Chênée.
 16. Pireaux, E., de La Louvière.
 17. Baivier, M., de Thuin.
 18. Blaise, J., d'Aywaille.
 19. Bonnehill, Th., de Thuin.
 20. Calende, G., de Bouillon.
 21. Canart, A., de Braine-le-Comte.
 22. Demarteau, S., de Liège.
 23. Driesen, J., de Seraing.
 24. Dumoulin, G., de Seraing.
 25. Hauzeur, G., de Hodimont.
 26. Jaminon, J.-B., de Seraing.
 27. Lambrecht, F., de Herstal.
 28. Lebeau, J., de Liège.
 29. Le Paige, L., d'Anvers.
 30. Masson, R., de Sprimont.
 31. Meyers, A., de Tongres.
 32. Neuray, L., de Visé.
 33. Poncelet, J., de Malvoisin.
 34. Seny, A., de Bertrée.
 35. Thémelin, P., d'Oisy.
 36. Berland, L., de Huy.
 37. Bruyr, J., d'Aiseau.
 38. Chaudoir, P., de Liège.
 39. Close, M., de Schaerbeck.
 40. Devivier, P., de Marchin.
 41. Doutrewe, Ed., de Liège.
 42. Paques, G., de Villers-la-Ville.
 43. Picard, V., de Ville-en-Waret.
 44. Thonnart, P., de Liège.
 45. Van Griethuysen, J., de Haren.

(1) MM. Verstraeten et François ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

D. — Faculté de médecine.

- MM.
- | | |
|------------------------------------|--|
| 1. Cohrs, Oct., d'Ath (1). | 20. Charlier, C., de Vierset-Barse. |
| 2. Mottouille, Léop., de Bomal. | 21. Fauconnier, H., de Liège. |
| 3. Delchef, Jos., de Liège. | 22. Loneux, J., de Wegnez. |
| 4. Haumann, A., de Verviers. | 23. Polain, M., de Liège. |
| 5. Nulens, J., de Fouron-le-Comte. | 24. Thiry, L., d'Aywaille. |
| 6. Joncker, G., de Dolhain. | 25. Van Reeth, P., de Matagne-la-Grande. |
| 7. Ledent, E., de Liège. | 26. Corin, G., de Malstatt-Burbach. |
| 8. Devillers, G., de St-Nicolas. | 27. Davin, H., de Latinne. |
| 9. Leroy, H., de Moha. | 28. Detroux, L., d'Awain. |
| 10. Meunier, N., de Quevaucamp. | 29. Lenger, R., de Liège. |
| 11. Misson, P., de Rochefort. | 30. Rappe, E., de Wasseiges. |
| 12. Pignolet, P., d'Alost. | 31. Schwerts, N., de Liège. |
| 13. Danzin, J., de Namur. | 32. Guillissen, J., de Dison (1). |
| 14. Dossin, M., de Liège. | 33. Mlle Jenot, F., de Liège (1). |
| 15. Verniory, L., de Namur. | 34. Batta, G., de Liège. |
| 16. Warland, E., de Gouvy. | 35. Beck, I., de Verviers. |
| 17. Watrin, M., de Liège. | 36. Gillet, L., de Stavelot. |
| 18. Wilket, G., de Cheratte. | 37. Majeres, G., de Vielsalm. |
| 19. Cartier, L., de Tilleur. | |

E. — Faculté technique.

- MM.
- | | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| 1. Naus, P., d'Etterbeek. | 3. Deladrière, G., de Neufvilles. |
| 2. Delsemme, P., de Liège. | 4. Demany, P., de Liège. |
| | 5. Guérin, M., de Jupille. |

Les élèves qui ont obtenu la distinction, sont :

A. — Faculté de philosophie et lettres.

- MM.
- | | |
|----------------------------|--|
| 1. Loumaye, N., de Huy. | 5. Boumal, L., de Liège. |
| 2. Nihard, R., de Seraing. | 6. Hicter, J., de Fexhe-le-Haut-Clocher. |
| 3. Matray, R., de Liège. | 7. Lousberg, A., de Liège. |
| 4. Gerard, F., de Tournai. | 8. Sadzot, E., de Liège. |

(1) MM. Cohrs, Guillissen et Mlle Jenot ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

9. Soukin, G., de St-Amand-lez-Fleurus.
10. Deitz, A., de Liège.
11. de la Haye, E., de Beveren.
12. Delange, J., de Bertrée.
13. De Leuze, H., de Marche.
14. Dieudonné, L., de Liège.
15. Fraipont, F., de Pepinster.
16. Mignon, F., de Houmont-Brul.
17. Lens, Ed , de Glain.
18. Laurent, A., de Hoursinne.
19. Hinnisdaels, G., de Liège.
20. Van den Driessche, L , d'Os-tende.
21. Mangers, J.-B., d'Arlon.
22. Consten, H., de Soumagne.
23. Coenegrachts, N., de Vroen-hoven.

B. — Faculté de Droit.

- MM.
1. Leroy, R., de Moha.
 2. Renson, G , de Souverain-Wandre.
 3. Tasset, P., de Liège.
 4. De Tollenaere, de St-Josseten-Noode.
 5. Humblet, A., de Villettes-Bra (1).
 6. Juste, O., de Haine-St-Paul.
 7. Tahon, R , de Liège.
 8. Braas, A., de Verviers.
 9. Dubois, W., de Sprimont.
 10. Giroul, P., de Huy.
 11. Tombeur, R., de Gand.
 12. Van Mol, H., de Liège.
 13. Carlier, A., de Verviers.
 14. Decerf, Ch., de Verviers.
 15. de Jaer, B., de'SHeerenberg.
 16. Delsupexhe, L , de Liège.
 17. Deprez, J., de Bruxelles.
 18. Duquenne, H., de Merckstein.
 19. Focroulle, A., de Liège.
 20. Hanot, Ch., de Liège.
 21. Henet, M., de Liège.
 22. Kiesel, M., d'Arlon.
 23. Ledent, V., de Liège.
 24. Lemaire, J., de Liège (1).
 25. Michaelis, H., d'Arlon.
 26. Ooms, M., de Béverloo.
 27. Petit, G , d'Ougrée (1).
 28. Bagniet, G , de Jodoigne.
 29. Heyligers, F., de Maeseyck.
 30. Sadzot, G., de Seraing.
 31. Massa, A., de Verviers.
 32. Polet, G., de Paifve.

F. — Faculté des sciences.

- MM.
1. Brasseur. A., de Jalhain-Merlin.
 2. Vigoureux, C., de Hozémont.
 3. Clerdent, J., de Visé.
 4. Quidbach, B., de Dison.
 5. Schindeler. L., d'Angleur.
 6. Simonis, N., de Trembleur.
 7. Dehallsux, A., de Bra.
 8. Gillet, E., de Thuin.

(1) MM. Humblet, Lemaire et Petit ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

9. Scheys, A., de Tirlemont.
10. Collin, Ch., de Marche.
11. Douchant, G., de Schaerbeek.
12. Poulet, G., de Herstal.
13. Gérard, P., de Liège.
14. Michel, J., de St-Trond.
15. Bodart, R., d'Ampsin.
16. Harroy, P., de Huy.
17. Jacques, Ch., de Tirlemont.
18. Vogelaar, A., de Maestricht.
19. Biquet, M., de Montegnée.
20. Cohrs, E., d'Ath.
21. Groven, H., de Jesseren.
22. Brasseur, G., de Liège.
23. Burton, R., de Fraiture.
24. Libotte, R., de Liège.
25. Bovy, J., d'Ans.
26. Delmotte, F., de Beaufays.
27. Goossens, E., de Liège.
28. Haccuria, J., de Goyer.
29. Maréchal, S., de Vaux s/Chèvremont.
30. Bathélemy, O., de Corbion.
31. Baudart, P., de St-Servais.
32. Beaulieu, L., de Longvilly.
33. Delange, F., de Bertrée.
34. Demonty, M., de Liège.
35. Dewé, H., de Herstal.
36. Doyen, E., de Seraing.
37. Faly, G., de Seraing.
38. Galler J., d'Angleur.
39. Hault, Os., de Liège.
40. Lens, M., de Glain.
41. Libert, J., de Liège.
42. Libion, M., de Liège.
43. Moulan, A., de Verviers.
44. Timmermans, F., de Liège.
45. Ansay, V., de Prayon.
46. Bertrand, J., de Hannut.
47. Bodson, A., de Fooz.
48. François, F., de Hollogne-aux-Pierres.
49. Fouarge, L., de Marche.
50. Martha, Ch., d'Arlon.
51. Moureau, F., de Herve.
52. Smets, N., d'Anvers.
53. Villy, M., de Liège.
54. Wathieu, Ch., de Montegnée.

D. — Faculté de Médecine.

MM.

1. Langohr, E., de Montzen.
2. Delville, G., de Jemeppe (1).
3. Leroy, S., de Macon.
4. Dubois, M., de Lambermont.
5. Wilket, Gérard, de Cheratte.
6. Collard, V., de St-Georges.
7. Renson, A., de Souverain-Wandre.
8. Dewez, E., de Liège.
9. Dufays, L., de Remouchamps.
10. Ganhy, G., de Namur.
11. Poncelet, E., de Liège.
12. Buckens, M., de Liège.
13. Cuypers, L., de Leuth.
14. Melen, J., de Visé.
15. Ahn, J., d'Eynatten.
16. Clerckx, P., de Tessenderloo.
17. Firket, P., de Liège.
18. Jamouille, L., d'Abolens.
19. Nulens, J., de Fouron-le-Comte.
20. Diet, J., de Cras-Avernas.
21. Lecrenier, L., de Huy.

(1) M. Delville a obtenu la distinction dans deux examens différents.

- | | |
|----------------------------------|--|
| 22. Marique, L., de Velaines/S. | 34. Gailly, L., de Farciennes (1). |
| 23. Muller, L., de St-Hubert. | 35. Materne, F., de Herstal (1). |
| 24. Ramet, G., de Liège | 36. Stassen, E., de Herve (1). |
| 25. Schiffers, P., de Liège. | 37. Corillon, E., de Spa. |
| 26. Appeldoorn, J., de Tilleur. | 38. de Bournonville, A., de Liège. |
| 27. Arnould, A., de Polleur. | 39. Delhay, E., de Marche. |
| 28. Delange, M., de Herstal. | 40. M ^{lle} Franck, F., de Liège. |
| 29. Delmotte, G., de Schaerbeek. | 41. Jacquemin, E., de Val-St-Lambert. |
| 30. Monard, V., de Cheratte. | 42. Serpe, J., de Juslenville. |
| 31. Tilmant, F., d'Ougrée. | 43. Vivario, R., de Liège |
| 32. Van den Dorpe, A., de Liège. | |
| 33. Bataille, F., d'Abolens. | |

E. — Faculté technique.

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| MM. | 11. Houbart, Em. de Seraing. |
| 1. Leroy, L., d'Andenelle. | 12. Petit Bois, N., de Morlanwelz. |
| 2. Bidaine, N., d'Arlon. | 13. Vasseur, P., de Wasmes. |
| 3. Deldime, F., de Molenbeek. | 14. Chandelon, P., d'Embourg. |
| 4. Denoël, P., d'Ayeneux. | 15. Dessalles, E., de Faurœulx. |
| 5. Frey, N., de Zolynia. | 16. Harray, J., de Huy. |
| 6. Gilard, P., de Liège. | 17. Ledoux, A., de Tirlemont. |
| 7. Gillet, J., de Herstal. | 18. Léonard, J., de Bande. |
| 8. Musyck, J., de Tongres. | 19. Van Herckenrode, Ed., de Bilsen. |
| 9. Coureaux, R., de Herve. | |
| 10. Delsemme, T., de Beyne-Heusay. | |

Examens scientifiques.

108 étudiants ont subi des examens pour l'obtention de grades scientifiques conformément à l'arrêté royal du 29 juillet 1869.

103 ont été examinés :

73 ont été admis, dont :

3 avec la plus grande distinction ;

13 avec grande distinction ;

26 avec distinction ;

31 d'une manière satisfaisante.

(1) MM. Gailly, Materne et Stassen ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

Les élèves qui ont obtenu la plus grande distinction sont :

Faculté des sciences.

MM.

1. Grunkraut, B., de Varsovie; 2. Pienkowski, E., de Mlynow.

Faculté de médecine.

M. de Souza, A. de Pernambuco.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

Faculté de droit.

M. Siméonoff, Constantin, de Varsovie.

Faculté des sciences.

MM.

- | | |
|--|------------------------------|
| 1. M ₃ Kagan, T., de Kieff; | 4. Jolkver, Eug., de Kieff; |
| 2. Alter, S., de Mlawa; | 5. Souka, R., de St-Séverin; |
| 3. Ruderman, Ch., de Lodz; | 6. Zani, V., de Mercator; |
| | 7. Wauters, Ch., de Waremme. |

Faculté de médecine.

MM.

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| 1. Kaminsky, N., d'Ostroff; | 3. Bobiński, F., de Tomsk; |
| 2. Kagan, T., de Kieff; | 4. Trichkoff, B., de Sofia; |
| | 5. Golsobel, C., de Lomza. |

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

Faculté de droit.

MM.

1. Ganciu, P., de Bucarest; 2. Jacobeanu, A., de Botosani.

Faculté des sciences.

MM.

- | | |
|--|--|
| 1. Seydel, J., de Varsovie; | 9. Godecki, M., de Varsovie; |
| 2. Tschebotareff Korovina, E.,
de Kharkoff; | 10. Kkarine, R., de Moscou; |
| 3. Okonski, H., de Kielce; | 11. Froumina, C., de Kieff; |
| 4. Kraïtchik, M., de Radochko-
witchi; | 12. Lewandovska, H., de Var-
sovie; |
| 5. Vieweger, Th., de Petrokoff; | 13. Dechamps, G., d'Ampsin; |
| 6. Raou, J., de Berditcheff; | 14. Siepieta, V., de Lublin; |
| 7. Prentka, L., de Lodz; | 15. Ressenfosse, J., de Liège; |
| 8. Bobiński, M., de Varsovie; | 16. Gulikers, M., de Liège; |
| | 17. de Chateaux J., d'Aarnhem. |

Faculté de médecine.

- MM.
- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Krakowska, R., de Varsovie; | 3. Bobiński, F., de Tomsk; |
| 2. Goldsobel-Lewartowicz, C.,
de Lomza; | 4. Jonescu, A., de Braïla (1); |
| | 5. Wollman, E., de Minsk. |

Ecole spéciale de Commerce

110 élèves ont pris inscription pour les examens de la licence en sciences commerciales, de la licence en sciences commerciales et consulaires.

- 96 élèves ont été examinés;
62 » ont été admis;
3 » avec la plus grande distinction;
6 » avec grande distinction;
12 » avec distinction;
41 » d'une manière satisfaisante.

Les élèves qui ont obtenu la plus grande distinction sont :

- MM.
- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| 1. Douffet, L., de Liège. | 2. Lambinon, G., de Verviers. |
| | 3. Neujean, E., de Verviers. |

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

- MM.
- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| 1. Graff, A., de Berchem. | 4. Houyet, A., de Huy. |
| 2. Bourseaux, L., de Liège | 5. Faway, L., de Verviers. |
| 3. Litwinski, L., de Varsovie. | 6. Sokolowski, J., de Rypin. |

(1) M^{lle} Jonescu a obtenu la distinction dans trois examens différents.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

- MM.
- | | |
|-------------------------------|--|
| 1. Chantraine, Ch., de Liège. | 7. Frisc, J., de Vaux-sous-Chèvremont. |
| 2. Chaumont, N., de Sugny. | 8. Halleux, J., de Dison. |
| 3. Jungers, E., de Messancy. | 9. Lambotte, P., d'Ohey. |
| 4. Arafeloff, B., de Tiflis. | 10. Puskulieff, I., de Sistovo. |
| 5. Reding, R., de Houffalize. | 11. Savonet, H., de Wezeren. |
| 5. Tzoneff, Ch, de Plevén. | 12. Mandeff, G., de Kazanlik. |

Ecoles spéciales. — Examens scientifiques

4. — Faculté des Sciences

462 élèves ont pris inscription pour les examens de passage ; 452 ont été examinés ; 297 ont été admis, dont :

- 2 avec la plus grande distinction ;
- 17 avec grande distinction ;
- 68 avec distinction ;
- 200 d'une manière satisfaisante ;

297

Ont obtenu la plus grande distinction :

- MM.
- | | |
|--------------------------------|---|
| 1. Hirsch, Samuel, de Giurgiu. | 2. Joncker, Maurice, de Dolhain-Limbourg. |
|--------------------------------|---|

Ont obtenu la grande distinction :

- MM.
- | | |
|---|---|
| 1. Weissmann, Abraham, de Rézitza. | 9. Weissmann, Abraham, de Rézitza. |
| 2. D'Andria, Ignazio, de Constantinople. | 10. Galpérine, Lazare, de Brest. |
| 3. Widawski, Maryan, de Varsovie. | 11. Bourdouxhe, Hubert, de Liège. |
| 4. Miesseroff, Anna, de Rostoff. | 12. Taylor, Philippe, de Passagem (Brésil). |
| 5. Sereiski, Moses, de Souwalki. | 13. Simon, Henri, de Tucuman. |
| 6. Weiss, Félix, de Kouin. | 14. Alter, Victor, de Mlava. |
| 7. Regout, Paul, de Maestricht. | 15. Hans, Pierre, de Wasmuel. |
| 8. Thomaschevsky, Boris, de St-Pétersbourg. | 16. Grandchamps, Georges, de Kinkempois. |
| | 17. Cheron, Eugène, de Seraing. |

Ont obtenu la distinction :

MM.

1. Cohn, Elia, de Radom.
2. Vorotovoff, Léonidas, de Marguélan.
3. Kreines, Aron, de Moscou.
4. Szokalski, Edmond, de Zad-zim.
5. Galpérine, Lazare, de Brest.
6. Ouan Tson, Tcheng, de Tchentou.
7. Bouüclisky, Dimitre, de Vratza.
8. Tchertchopoff, Georges, de Nogoüsk.
9. Lanine, Vladimir, de Zaraïsk.
10. Lamare, Jean, de Beauvais.
11. Kaufmann, Moncha - Leube, de Logichine.
12. Chwan, Tien, de Tchang-chou.
13. Li Tcheou, Lien, de Petun-guhon.
14. Ichoeler, Jean, de Thorrigny.
15. Refes, Saül, de Vilna.
16. Lapine, Victor, de Wladimir.
17. Kadenacy, Jean, de Vilna.
18. Levitous, Aron, de Minsk.
19. Kolankovsky, Vitold, de Lasy.
20. Lapacinski, Casimir, de Varsovie.
21. Begann, Salmon, de Vilna.
22. Rosenoer, Boris, d'Odessa.
23. Khein, Berko, de Polotzk.
24. Liou Yng Fou, de Hou-Pé.
25. Beaufort, Charles, de Liége.
26. Levine, Abraham, de Paw-lograde.
27. Roïsmann, Jacob, de Fa-leschti.
28. Bilek, François, de Tunowka.
29. Surmacki, Jean, de Proszo-wice.
30. Fernandez, Ismael, d'Oviedo.
31. Garcia de Vinuesa, Jacques, de Bujalance.
32. Bartnowsky, Moïse, de La-pinsy.
33. Ortiz Rodriguez, Théodore, de Valverde de Leganès.
34. Zlatine, Jossel, d'Orcha.
35. Schekmann, Berysch, de Var-sovie.
36. Koulikoff, Constantin, de Kountscherovo.
37. Iungmeister, Jean, de Waldaï.
38. Duquesne, Joseph, de Liége.
39. Sinéokoff, Vladimir, de Ba-talpaschinsk.
40. Sañudo, Manuel, de Gogo-roen.
41. Livchitz, Marcous, d'Odessa.
42. Zak, Jacob, de Monaskir-china.
43. Khisanichvili, Léon, de Thimki.
44. Jeancolas, Boris, de Dwinsk.
45. Gartner, Carlos, de Riosucio.
46. Oganessoff, Nicolas, de Kou-tais.
47. Biske, Michel, d'Odessa.
48. Skupiewski, Casimir, de Ra-dom.
49. Unzlicht, Eugène, de Var-sovie.
50. Chirman, Alexandre, de Ros-toff.
51. Schoeler, Jean, de Saint-Etienne.
52. Lapine, Victor, de Vladimir.
53. Margulies, Sadok, de Plock.
54. de Bardzki, A., de Bruxelles.

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 55. Ferradini, Mario, de Milan. | 63. Lifchitz, Naoum, de Tcherekoff. |
| 56. Veltcheff, Gatu, de Gabrovo. | 64. Lamare, Jean, de Beauvais. |
| 57. Sapnas, Miltiades, de Messagros. | 65. Lambrinidi, Jean, de Smyrne. |
| 58. Blum, Léon, de Gombin. | 66. Kourlukoff, Alexis, de Moscou. |
| 59. Worcoff, Alexandre, de Vjatka. | 67. Guidjimerely, Alexandre, de Zagodeki. |
| 60. Ermansky, Grégoire, de Kharkow. | 68. Chwan, Tien, de Changeou. |
| 61. Levitsky, Alexis, de Voline. | 69. Li, Tcheao Lien, de Petung-Tcheou. S. |
| 62. Gornicki, Michel, de Survalki. | |

Examen complémentaire :

M. Sesefski, Stanislas, de Craïova.

B. — Faculté technique.

- 284 élèves ont pris inscription pour les examens de passage ;
- 250 ont été examinés ; 152 ont été admis, dont
- 2 avec la plus grande distinction ;
 - 9 » grande distinction ;
 - 37 » distinction ;
- 104 d'une manière satisfaisante.
- 283 élèves se sont présentés à l'examen final ; 170 ont été diplômés, savoir :
- 9 en qualité d'ingénieur des mines (1) ;
 - 19 » » » mécanicien ;
 - 142 » » » électricien ;
- dont :
- 1 avec la plus grande distinction ;
 - 9 » grande distinction ;
 - 37 » distinction ;
- 123 d'une manière satisfaisante.

(1) Indépendamment de ce nombre, 53 élèves ont obtenu le grade légal d'ingénieur civil des mines.

Ont obtenu la plus grande distinction :

- MM.
1. Lepersonne, Henri, de Se-raing.
 2. Rabinovitch, Léo-Benjamin, de Moscou.

Ont obtenu la grande distinction :

- MM.
1. da Fonseca, Francisco, de São Paolo (Brésil).
 2. Raffo, Dario, d'Iglesias.
 3. Apolloff, Léon, de Novos-passkoïe.
 4. Ligenza, Michel, de Kielce.
 5. Kokoczynski, Isaac-Joseph, de Lodz.
 6. Stux, Erich, d'Odessa.
 7. Spring, Herman, de Liège.
 8. Hirsch, Samuel, de Giurgiu.
 9. Van Mierlo, Stanislas, d'An-vers.

Ont obtenu la distinction :

- MM.
1. Corin, Arthur, d'Ougrée.
 2. Pavlovitch, Lioubicha, de Nisch (Serbie).
 3. Szumski, Jean, de Dyalos-zyce.
 4. Arkhiereïeff, Constantin, de St-Pétersbourg.
 5. Thonus, Raoul, de Liège.
 6. Lifchitz, Israël, de Weisé.
 7. Gérard, André, de Liège.
 8. Saribane, Lazare, de Pere-cop.
 9. Morisseaux, Eugène, de Liège.
 10. Calman, Leibis, de Piatra.N.
 11. Tseïng-Liming, de Fou-Chow.
 12. Raou, Sigismond, de Ber-ditcheff.
 13. Openchowski, Georges, de Kharkoff.
 14. Gerschteyn, Berko, de Ter-nowka.
 15. Warschafsky, Aron, de Haï-cine.
 16. Postnikoff, Nicolas, d'Ouste-kamengorsk.
 17. Diamantopoulos, Demetrius, de Volo.
 18. Frenay, Maurice, de Schaer-beek.
 19. Knaff, Jules, de La Rochette.
 20. Fourdin, Albert, d'Ath.
 21. da Fonséca, Francisco, de São Paolo (Brésil).
 22. Margulies, Stanislas, de To-maschen.
 23. Pawlowicz, Janusz, de Lu-kow.
 24. Meyer, Henri, de Kouin.
 25. Palitch, Dragomir, de To-pola.
 26. Sotkiewicz, Adam, de Var-sovie.
 27. Sokolowsky, Nicolas, d'Ir-koutsk.
 28. Borotchin, Israël, de Pest-chanka.
 29. Woulbroum, Boris, d'O-dessa.
 30. Colossoff, Alexis, de Pronsk.
 31. Dupont, André, du Havre.
 32. M^{lle} Lourié, Catherine, de Calouga.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 33. Holdt-Aanensen, Wilhelm, de Stravanger. | 36. Grossmann, Charles, d'Odessa. |
| 34. David, Pierre, de St-Etienne. | 37. Somoff, Eugène, de Kiew. |
| 35. Nowicki, Léon, de Deretchine. | |

Sont diplômés avec la plus grande distinction :

1. M. Boileau, Charles, de Besançon.

Avec grande distinction :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1. M ^{me} de Bothezat née Dobrovol'sky, Marie, de Kichineff. | 5. Scoumanne, Florent, de Bruxelles. |
| 2. M. Janin, F., de Lyon. | 6. Raimondi, Emmanuele, de Léonforte. |
| 3. M ^{me} Vichniak-Mandelberg, Bella, de Kieff. | 7. Burgeon, Ch., de Bruxelles. |
| 4. MM. Ots, Léon, de Bruxelles. | 8. Evrard, Henri, de Liège. |
| | 9. Kossovoï, H., de Vilkomir. |

Avec distinction :

- | | |
|--|-----------------------------------|
| MM. | 18. Monjoie, J., d'Assesses. |
| 1. Muszinski, St., de Varsovie. | 19. Massin, A., de Montegnée. |
| 2. Males, J., de Michaeleny. | 20. Montesinos, E., de Valence. |
| 3. Parissi, Al., de Taganrog. | 21. Schoemans, E., de Liège. |
| 4. Halpérine, H., de Regitza | 22. De Droog, H., de Termonde. |
| 5. Abkine, Elias, de Lodz. | 23. Cornesse, A., de Verviers. |
| 6. Goldsobel, J., de Varsovie. | 24. Miermont, J., de Chénée. |
| 7. Gologorsky, W., d'Odessa. | 25. Crespin, L., de Stavelot. |
| 8. Gosseries, A., d'Erquelines. | 26. Pagnier, L., de Maestricht. |
| 9. Corteil, R., de Schaerbeek. | 27. Perdu, E.-V., de Valence. |
| 10. Douxchamps, A., de Namur. | 28. Charlier, P., de Tilleur. |
| 11. Trophimoff, N., de Moscou. | 29. Dustin, H., de Bruxelles. |
| 12. de Marneffe, A., de Liège. | 30. Grandjean, H., de Verviers. |
| 13. Vinçotte, R., de Bruxelles. | 31. de Frycz, F., de Probolowice. |
| 14. Garcia, J., Baldamero, de Séville. | 32. Miezerewski, H., de Radom. |
| 15. Lepersonne, O., de Val-St-Lambert. | 33. Goldsobel, J., de Varsovie. |
| 16. Agacino, R., de Cadix. | 34. Salitcheff, B., de Sysrane. |
| 17. de Olivera, A., M., de St-Joao d'El Rey minas Geraes (Brésil). | 35. Chavanne, M., de Sedan. |
| | 36. Hessen, A., de Nicopol. |
| | 37. Vidret, I., de Nicolaiew. |

Concours universitaire pour 1907-1909.

Les concurrents désignés ci-après, ayant obtenu au moins les trois cinquièmes des points attribués par le jury à chacune des épreuves du concours, ont été proclamés :

1^o Premier en *philologie classique*, avec 70 points sur 100, M. FAIDER, Paul, de Liège, reçu docteur en philosophie et lettres par l'Université de cette ville, le 13 juillet 1907 ;

2^o Première en *sciences pathologiques*, avec 94 points sur 100, M^{lle} FASSIN, Louise, de Tihange, reçue docteur en médecine, chirurgie et accouchements par l'Université de Liège, le 17 juillet 1906 ;

3^o Premier en *hygiène*, avec 83 points sur 100, M. ALBERT, Hector, de Tongres, candidat en sciences naturelles, élève de notre Université ;

4^o Premier en *sciences chirurgicales*, avec 130 points sur 200, M. DELREZ, Louis, de Xhendelesse, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements par l'Université de Liège, le 17 juillet 1906.

Bourses de voyage.

Concours de 1908.

M. le Ministre des Sciences et des Arts a classé dans l'ordre suivant les jeunes gens désignés ci-après qui ont subi les épreuves du concours.

I. Docteurs en philosophie et lettres :

3^o M. DELATTE, Armand, de Ville-en-Hesbaye ;

5^o M. SAUVEUR, Albert, de Milmort.

II. Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements :

1^o *Ex aequo* : MM. DELCHEF, Joseph, de Liège ; ETIENNE, Georges, de Huy, et M^{lle} FASSIN, Louise, de Tihange.

L'Université est heureuse des magnifiques succès obtenus par ces vaillants travailleurs ; elle les félicite chaleureusement et fait pour leur avenir les vœux les plus sincères.

Distinctions scientifiques.

Cette année encore, le Recteur a la bonne fortune d'annoncer les distinctions flatteuses dont plusieurs de ses collègues ont été honorés :

En juin dernier, M. le professeur Edouard VAN BENEDEN a reçu le titre de docteur en sciences *honoris causa* de l'Université de Cambridge, à l'occasion des fêtes du centenaire de Darwin ; et en juillet suivant, celui de docteur en médecine *honoris causa* de l'Université de Leipzig, à l'occasion du 500^e anniversaire de la fondation de cette célèbre Université.

En juillet dernier, M. le professeur SPRING a reçu le titre de docteur en sciences physiques *honoris causa* de l'Université de Genève, à l'occasion des fêtes de son 350^e anniversaire.

M. le professeur CHAUVIN, après avoir vu couronner deux fois par l'Académie des inscriptions et belles lettres de France sa *Bibliographie arabe*, vient de se voir décerner par la Société d'Emulation de Liège, le prix Rouveroy.

Au mois de novembre dernier, M. Ch. MICHEL, professeur à la Faculté de philosophie et lettres, a eu l'honneur d'être appelé à faire temporairement un cours au

Collège de France, à Paris. Il y a fait une série de leçons sur « La religion populaire dans la Grèce ancienne ».

M. le professeur Ch. MICHEL a été élu membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres de l'Institut de France.

M. le professeur E. MAHAIM a été élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique et membre de l'Institut international de statistique

M. le Dr G. CORIN a été élu membre titulaire de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Nous adressons à ces savants collègues nos félicitations enthousiastes ; nous leur adressons en même temps les remerciements de l'Université, dont leurs triomphes augmentent puissamment l'éclat, la renommée et la prospérité.

Doctorat spécial.

L'an dernier, à pareille époque, j'exprimais le regret de ne pas voir plus de jeunes gens se livrer à des études approfondies et je formulais le désir de voir aborder plus souvent le doctorat spécial par nos anciens élèves. Aujourd'hui, ce désir est en voie de réalisation : au cours de cette année, trois jeunes docteurs ont subi les épreuves de ce doctorat :

Le 26 février 1909, M. le Dr Jules DUISBERG a été proclamé docteur spécial en sciences anatomiques ;

Le 24 juin, M. le Dr Léon PLUMIER a été proclamé docteur spécial en sciences médicales proprement dites, non compris l'hygiène ; et

Le 6 juillet dernier, M. le Dr Eugène STOCKIS a été proclamé docteur spécial en médecine légale.

L'Université félicite vivement ces jeunes docteurs pour les beaux succès qu'ils ont obtenus.

Conférences et cours publics.

La vogue des conférences et cours publics donnés sous le patronage de la ville de Liège s'accroît chaque année ; toujours plus nombreux sont les auditeurs qui sont venus chaque soir assister aux leçons de nos professeurs.

Cours de vacances.

Les cours de vacances organisés, en deux séries, du 19 juillet au 7 août et du 9 au 28 août 1909, ont réuni 83 auditeurs : c'est dire que leur succès ne cesse de grandir. L'Allemagne avait fourni 5 auditrices et 29 auditeurs ; les Pays-Bas, 21 auditrices et 27 auditeurs et le Grand-Duché de Luxembourg, 1 auditeur, soit au total 26 auditrices et 57 auditeurs

Le caractère pratique, imprimé de plus en plus aux cours, leur vaut parmi le public auquel cet enseignement s'adresse, des sympathies toujours plus nombreuses et contribue pour une bonne part à leur réussite.

Modification au programme des cours.

Un arrêté royal du 29 octobre 1908 a institué dans la Faculté de médecine de notre Université les grade et diplôme scientifiques de médecin-hygiéniste.

Pour être admis à l'examen de médecin-hygiéniste, il faut être porteur du diplôme légal de docteur en médecine, chirurgie et accouchements. Cet examen fait l'objet d'une épreuve unique et d'au moins une année d'études.

Locaux.

MESSIEURS,

Il est d'usage, dans les rapports universitaires, de parler des locaux de l'Université. Mes prédécesseurs l'ont fait ;

je l'ai fait moi-même les années précédentes ; je le ferai encore aujourd'hui ; malheureusement, ce sera pour constater une situation profondément regrettable. Malgré tous les efforts que j'ai faits durant mes trois années de rectorat afin d'obtenir l'édification de nouveaux locaux pour les écoles spéciales, malgré les efforts faits dans le même but par d'autres personnes et d'autres autorités, notamment M. le Bourgmestre de la ville de Liège, aucun résultat n'a été obtenu. Je le répète, cette situation est profondément regrettable, car il s'agit d'un intérêt fondamental, je dirai même d'un intérêt vital pour notre université.

Nominations et changement d'attributions

Par arrêté royal du 10 octobre 1908, M. l'ingénieur Victor Firket a été définitivement chargé de faire les répétitions du cours de métallurgie générale et sidérurgie.

Par arrêté royal du 19 du même mois, M. le professeur Ch. Michel a été déchargé, sur sa demande, des cours de langue et littérature sanscrites et de grammaire comparée et spécialement de grammaire comparée du grec et du latin.

Ces cours ont été placés dans les attributions de M. Jos Mansion, chargé de cours.

Par arrêtés royaux du 28 novembre 1908, M. le professeur Waltzing a été déchargé, sur sa demande, du cours de paléographie du moyen âge, lequel a été placé dans les attributions de M. Vander Linden, professeur extraordinaire.

Par arrêté royal du 6 mars 1909, M. le professeur Putzeys a été chargé de faire, dans la Faculté de médecine, l'enseignement destiné aux aspirants médecins-hygiénistes, à l'exception du cours de prophylaxie des maladies transmissibles.

Par arrêté royal de la même date, M. le Dr Malvoz a été chargé, outre ses autres attributions, du cours de prophylaxie des maladies transmissibles destiné aux aspirants médecins-hygiénistes.

Par arrêté royal du 26 mars 1909, M. Gustave Duguet, professeur ordinaire à la Faculté technique et doyen de cette Faculté, a été déclaré émérite avec autorisation de continuer ses cours durant l'année académique 1908-1909.

Nous dirons de M. Duguet ce que nous disions l'an dernier de M. Merten : il nous quitte, parce que le terme fixé par la loi est atteint, mais sa force et son activité lui auraient permis de rester longtemps encore au milieu de nous ; son précieux concours nous est enlevé par une mesure qui s'impose alors même qu'elle ne s'explique pas. Nous regrettons profondément son départ et nous lui exprimons toute la reconnaissance qui lui est due pour les services qu'il nous a rendus et pour l'extrême bienveillance qu'il apportait dans ses rapports avec ses collègues et avec les étudiants.

Par arrêté royal du 1^{er} juin 1909, M. le professeur Orban a été, sur sa demande, déchargé de la direction du bureau commercial pratique à l'Ecole spéciale de commerce annexée à la Faculté de droit.

Un arrêté royal du 18 juillet dernier a nommé M. le professeur Henri Francotte secrétaire du Conseil académique pour l'année 1909-1910.

Par arrêté royal du 11 octobre courant, M. J. Fraipont, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, a été nommé recteur de notre Université pour la période 1909-1912.

Publications.

Le corps professoral et le personnel attaché aux divers services universitaires ont déployé, cette année, une acti-

vité qui ne le cède en rien à celle des années précédentes, en faisant paraître de nombreuses publications.

Dans la Faculté de philosophie et lettres.

M. V. Chauvin. — 1. *Les Anglais dans l'Inde.* (Sommaire de deux leçons publiques faites à la salle académique en novembre et décembre 1908.)

2. *La médecine arabe.* (Sommaire de deux leçons publiques faites à la salle académique en mars 1909.)

3. Notes pour le *Tantrakhyayika*, de Johannes Hertel.

4. *Guillaume de Ruysbroeck.* (BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XX, pp. 497-505 et à part.)

5. *L'étude de l'hébreu à Liège.* (FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE... ANNALES DU XXI^e CONGRÈS, t. II, pp. 628-642 et à part)

6. *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes,* publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885. Liège, Vaillant-Carmanne, et Leipzig, O. Harrassowitz, 1909, t. XI (MAHOMET.) Ouvrage couronné par l'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. (Prix Delalande-Guerineau et Prix Saintour), par la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION (Prix Rouveroy) et subventionné par la DEUTSCHE MORGENLAENDISCHE GESELLSCHAFT. IV et 255 p.

7. Collaboration : MUSÉON, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE, REVUE AFRICAINE, etc.

M. Eug. Hubert. — 1. *L'église wallonne de Namur au XVIII^e siècle.* (La Haye, Nijhoff, in-8°, 46 pp.)

2. Collaboration à la REVUE HISTORIQUE de Paris, tomes C, CI, CII.

3. Id. aux JAHRESBERICHTE FÜR GESCHICHTSWISSENSCHAFT de Berlin, tome XXX.

4. Id. au BULLETIN DE LA COMMISSION POUR L'HISTOIRE DES ÉGLISES WALLONNES (Leyde), tome IX.

M. **Ch. Michel.** — 1° *La religion officielle et la religion populaire dans la Grèce ancienne.* REVUE DE L'INSTR. PUBL. EN BELG., 1908.

2° Collaboration au DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES DE DAREMBERG ET SAGLIO, à la REVUE D'HISTOIRE DES RELIGIONS, à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE.

M. **M. Wilmotte.** — 1. *Le Congrès d'Arlon.* (REVUE DE BELGIQUE, 1908.)

2. *Etudes critiques sur la tradition littéraire en France,* 1 vol. in-16, Paris, Champion, 1909.

3. *La langue française en Orient.* (L'OPINION, de Paris, nos des 6, 13 et 27 mars et 10 avril 1909.)

4. *Ce qu'on pense de la culture française en Belgique.* (REVUE POUR LES FRANÇAIS, 15 mars 1909.)

5. *Ténèbres d'Orient.* (REVUE DE BELGIQUE, n° du 15 avril 1909.)

6. *Emile Verhaeren.* (REVUE DE HONGRIE, de Buda-Pest, nos des 15 avril et 15 mai 1909.)

Direction du MOYEN AGE (Paris) et de la REVUE DE BELGIQUE; collaborateur à la FLANDRE LIBÉRALE et au PETIT BLEU.

M. **L. Parmentier.** — 1. *Sur le Criton de Platon.* (MÉLANGES HAVET, Paris 1908.)

2. *Deux passages de l'Histoire Ecclésiastique de Théodoret.* (REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE, 1909.)

3. *Notice sur Jean Stecher.* (IBIDEM.)

4. *La lettre de l'Empereur Constantin au sujet de la construction de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem.* (REVUE ARCHÉOLOGIQUE, Paris, 1909.)

5. Collaboration à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE et à la REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS.

M. J. Waltzing. — 1. *Octavius de M. Minucius Félix.*

Edition A : Introduction, texte revu et commentaire. xxxii-198 pages.

Edition B : Introduction et texte revu. xxxii-44 pages.
(Auteurs chrétiens et païens. Collection de classiques latins comparés, publiée sous la direction de M. le Chanoine L. Guillaume. Bruges, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 1909.)

2. *Même ouvrage.* Partie du maître. I. Traduction, revue et corrigée. II. Langue et syntaxe de Minucius Félix. III. Appendice critique. Lettre ouverte au R. P. Verest. 184 pages.

(Même collection, 1909.)

3. *Lexicon Minucianum. Praemissa est Octavii recensio nova.* 1 vol. de 284 pp. grand in-8°, 2 colonnes. (BIBL. DE LA FACULTÉ, série grand-8° jésus. Fasc. III.) Paris, Champion, 1909.

4. *T. Macci Plauti Captivi. In usum lectionum suarum edidit* J.-P. Waltzing. Louvain, Ch. Peeters, 1909. 48 pages.

5. *Plaute. Les Captifs.* Traduction littéraire. Louvain, Ch. Peeters, 1909. 80 pages.

6. *Asinos cum Iside devoratis (Minucius Felix. 28, 7).* (MUSÉE BELGE, t. XIII, 1909, pp. 65-68.)

7. *Nouvelle inscription du dieu Intarabus. Collegium fabrum dolabravorum à Trèves.* (MUSÉE BELGE, *ib.*, pp. 69-78.)

8. *Les pompiers de Trèves à l'époque romaine.* 5 pages. (Rapport présenté au CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES, tenu à Liège.)

9. *Le palais Mansfelt à Clausen. Une demeure princière de*

la fin du XVI^e siècle à la fois musée d'art moderne et musée d'antiquités romaines. 11 pages et deux planches. (Rapport présenté au même Congrès.)

10. *Inscription métrique des thermes romains trouvés à Arlon en 1907*. 7 pages avec une figure dans le texte et une planche (Rapport présenté au même Congrès, réimprimé dans le MUSÉE BELGE, octobre 1909.)

11. Rapport à l'Académie royale de Belgique, classe des Lettres, sur la question suivante du Concours annuel : *Faire l'histoire des invasions en Belgique, etc.* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE, mai 1909, 40 pp).

12. *Lettre ouverte au R. P. Verest sur Minucius Felix*. (BIEN PUBLIC du 16-17 juillet 1909. 2^e édition dans le n^o 2, ci-dessus.)

13. *Liste des travaux de J.-P. Waltzing*. Extrait de la BIBLIOGRAPHIE ACADÉMIQUE, édition de 1907. 12 pages.

14. Direction du MUSÉE BELGE, revue de philologie classique, 13^e année, et du BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSÉE BELGE, 13^e année. Collaboration critique à ce Bulletin.

M. **H. Bischoff**. — 1. *Belgische Briefe* (DAS LITERARISCHE ECHO. Berlin, Jahrgang X, pp. 803, 1456 et suiv., Jahrgang XI, pp. 872 et suiv.)

2. Liederabende veranstaltet vom Lütticher Schillerverein :

a) *Heine*, b) *Lenau*, c) *Goethe* (3 numéros anonymes).

3. *Erlëbnis und Dichtung bei N. Lenau*. (MÉLANGES GODEFROID KURTH, t. II. pp. 385-396.)

5. *Handschriftliche Notizen von Sofie von Löwenthal zu Lenaus Gedichten*. (ZEITSCHRIFT FÜR DEN DEUTSCHEN UNTERRICHT, 1909. 23. Jahrgang. 10. Heft.)

M. **Léon Halkin**. — 1. *Les inscriptions métriques des Fonts de Saint-Barthélemy, à Liège, et de la Chasse de Saint Hadelin, à Visé*. (ANNALES DU XXI^e CONGRÈS DE LA

FÉDÉRAT. ARCHÉOL. ET HISTOR. DE BELGIQUE, Liège, 1909, pp. 588-596.)

2. *Supplément à la Correspondance de J.-F. Schannat.* (LEODIUM, t. VIII, n° 11.)

3. *Un nouveau document concernant l'inscription dédicatoire de l'église de Looz.* (LEODIUM, t. VIII, n° 12.)

4. Collaboration au BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU MUSÉE BELGE.

M. K. Hanquet. — 1. *L'Eglise et la répression sanglante de l'hérésie*, par Henri Maillet; édité, avec préface et notes, par Karl Hanquet. (BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, fascicule XVI.) Liège, M. Vaillant-Carmanne, in-8° de XI-109 pages.

2. Collaboration aux ARCHIVES BELGES, au BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES LICENCIÉS SORTIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, etc.

M. H. Vander Linden. — 1. Collaboration à l'*Album belge de Diplomatie* publié par M. H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand. (Jette-Bruxelles, 1909.)

2. *La géographie historique de la Belgique*, rapport présenté au XXI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique. (ANNALES DU XXI^e CONGRÈS, Liège, 1909.)

3. *Manuel d'Histoire contemporaine.* Louvain, Bruxelles, 1909.

4. *Manuel d'Histoire de Belgique*, avec une préface de M. H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand. I. *Moyen âge*; II. *Temps modernes.* 2 vol. Bruxelles, 1909.

5. *Handboek van Belgische geschiedenis. I. Middeleeuwen*, trad. par E. De Neef, professeur à l'Athénée royal d Louvain, Bruxelles, 1909.

6. Collaboration à la BIOGRAPHIE NATIONALE, à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, au VLAAMSCH GIDS, à la DEUTSCHE LITERATURZEITUNG (Berlin), au MUSEUM (Leide), aux ANNALES DE L'EST ET DU NORD.

M. E. Sigogne, chargé de cours. — Etude sur *La Pose de la voix et le rythme dans l'art oratoire* (Dans la BELGIQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, décembre 1908.)

M. M. Laurent, chargé de cours. — 1. *Le Christ-Chevalier*. (REVUE DE L'ART CHRÉTIEN, juin 1909, p. 199.)

2. *Note sur l'état de nos connaissances relativement aux arts plastiques dans la vallée de la Meuse, aux époques carolingienne, romane et gothique*. (ANNALES DU XXI^e CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE, t. I. avril 1909.)

3. *Un livre d'Emile Gallé : Ecrits pour l'Art*. (VIE INTELLECTUELLE, avril 1909.)

4. *Comptes-rendus*, dans la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, le BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSÉE BELGE, les ARCHIVES BELGES.

M. J. Capart, chargé de cours. — 1. *L'Art Egyptien*. Choix de documents accompagnés d'indications lithographiques. (Bruxelles, Vromont, Paris, Guilmoto, in-8°, 31 pp. et 100 planches.)

2. *A propos des statuettes de Meuniers*, Oxford, Clarendon Press. In-8°, 8 pp. (Extrait des TRANSACTIONS OF THE THIRD INTERNATIONAL CONGRESS OF THE HISTORY OF RELIGIONS. Oxford, 1908, tome I.)

3. *Une liste d'omulettes*. Leipzig, Hinrichs, in-4°, 8 pp. et 2 planches. (Extrait de la ZEITSCHRIFT FÜR ÄGYPTISCHE SPRACHE UND ALTERTUMSKUNDE.)

4. *Bulletin critique des religions de l'Égypte*, années 1906 et 1907. Paris, Leroux, in-8°, 116 pp. (Extrait de la REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS.)

5. Articles dans le BULLETIN DES MUSÉES ROYAUX.

M. O. Hamélius, chargé de cours. — *The Source of Southern o Fatal Marriage*. (MODERN LANGUAGE REVIEW, Cambridge, avril 1909).

M. J. Mansion, chargé de cours. — 1. *Un livre nouveau sur la psychologie du langage*. (Extrait de la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE, vol. LI, pp. 288-300.)

2. *Bodhicaryâvatâra*, traduit par L. de la Vallée Poussin. Compte rendu dans la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE, vol. LII, pp. 36-39.

3. H. LOGEMAN, *Tennis en Media*. (Compte-rendu dans la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE, vol. LII, pp. 48-55.)

4. *L'accent et la composition verbale en grec*. (Extrait du MUSÉON, vol. X, pp. 67-82.)

5. *L'étymologie grecque d'après M. Boisacq*. (Extrait du BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSÉE BELGE, 15 mai 1909.)

6. Collaboration au BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSÉE BELGE.

M. Th. Gollier, chargé de cours. — 1. *Dans l'Océan Pacifique*. (REVUE GÉNÉRALE, avril et mai 1909.)

2. *Une nation qui meurt. La japonisation de la Corée*. (REVUE SOCIALE CATHOLIQUE, janvier, février, mars et avril 1909, Louvain.)

3. *Le shintoïsme*. (Dans le MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE INTERNATIONAL, décembre 1908.)

4. *Le Japon est-il un plagiat de l'Europe*. (Dans LA BELGIQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, avril et mai 1909, Bruxelles.)

5. *L'enseignement au Japon*. (Dans la REVUE DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES, mai 1909, Louvain.)

M. P. Nève, chargé de cours. — 1. *La Philosophie de Taine*.

Essai critique. (Paris, Victor Lecoffre, 1908. 1 vol. xvi-351 pages.)

2. Collaboration à la REVUE BIBLIOGRAPHIQUE BELGE.

M. A. Grégoire, agrée. — 1. *Chrestomathie grecque*, 3^e édition. (Liège, H. Dessain.)

2. *Collection de préparations à la lecture des classiques grecs et latins*, t. I. *Chant 1^{er} de l'Iliade*. (Liège, H. Dessain.)

3. Collaboration au BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSÉE BELGE et à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. Paul Henen, étudiant en philologie classique. — *Index verborum quae Tertulliani Apologetico continentur*. Composuit P. Henen, fasc. I, A.-C. (MUSÉE BELGE, 15 avril 1909, et à part, chez Ch. Peeters, à Louvain, 26 pages.)

M. J. Boyens, docteur en philosophie et lettres. — *Grammatica linguae graecae vulgaris communis omnibus Graecis*, per Patrem ROMANUM, édité d'après le ms. 2604 (Fonds grec) de la Bibl. nat. de Paris (BIBL. DE LA FAC. DE PHILOSOPHIE ET LETTRES, fasc. XVIII).

Dans la Faculté de Droit.

M F. Thiry. — 1. *Les enfants à sauver*. (Discours prononcé à la séance de rentrée du 20 octobre.)

2^o *Cours d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile*, 4^e édition.

M. Ch. Dejace. — 1. *La Réglementation du travail des adultes* (REVUE GÉNÉRALE, février 1909).

2. *L'enquête sur la durée du travail dans les mines* (MONITEUR DES INTÉRÊTS MATÉRIELS, 27 décembre 1908, 1^{er}-3 janvier et 10 janvier 1909).

3. *Rapport présenté au nom de la sous-commission des huma-*

nités latines (Commission de réforme de l'enseignement moyen. POLEUNIS et CEUTERICK, 1909).

4. *La vie domestique d'autrefois, d'après un livre de famille liégeois* Conférence donnée à l'œuvre franco-belge d'Aix-la-Chapelle (ANNUAIRE 1908. Luxembourg. Imprimerie de la Société Saint-Paul, 1909).

M. A. Lemaire. — *Dissertation concernant le caractère civil ou commercial des Associations d'assurances mutuelles* (JURISPRUDENCE DE LA COUR D'APPEL DE LIÈGE, rédigée par MM. Fréson et Falloise, année 1908, p. 329.

M. O. Orban. — 1. *Le Droit constitutionnel de la Belgique* Tome I: *Théories fondamentales*; tome II: *Les pouvoirs de l'Etat*; tome III (sous presse): *Garanties, principes de législation et Libertés constitutionnelles*. (Maison Dessain, Liège.)

2. *Manuel de Droit administratif*. Nouvelle édition complètement remaniée et augmentée. (Maison Dewit, Bruxelles.)

3. Collaboration aux **PANDECTES BELGES** sous la direction d'Ed. Picard. (Maison Larcier, Bruxelles.)

4. Direction de la **REVUE PRATIQUE DES SCIENCES COMMERCIALES**, 8^e année, rue Basse-Wez, 26, Liège.

5. En préparation: *Principes généraux du Droit. Cours de 1^{re} année de licence commerciale*. Maison Dewit, Bruxelles (sous presse).

6. *Manuel de Droit commercial à l'usage de l'enseignement moyen et professionnel* (sous presse). Maison Dewit, Bruxelles.

M. J. Willems. — 7^e édition du **DROIT PUBLIC ROMAIN**, de Pierre Willems (sous presse).

M. P. Bellefroid, chargé de cours. — 1. *Drie voornaamste wetten van strafrechtspleging*. Hasselt, Ceysens, 1909.

2. *Het onontbeerlijke voor de vervlaamsching van het gerecht.*
Gent, Siffer, 1909.

M. **O. Calay**, agréé. — 1. *Cours de sténographie*, 3^e édition, considérablement augmentée (en préparation).

2. Collaboration à la REVUE PRATIQUE DES SCIENCES COMMERCIALES.

Dans la Faculté des Sciences.

M. **L. L. De Koninck**. — 1. *Sur une modification de la pipette à absorption de l'appareil de Hahn.* (BULL. DE LA SOC. CHIMIQUE DE BELGIQUE.)

2. *Précipitation du cobalt par le nitrite potassique.* (ID.)

3. *A propos de la précipitation de l'arsenic par l'acide sulfhydrique.* (IBID.)

4. *Sur la précipitation du sel de Fischer.* (Nitrite cobaltico-potassique.) (IBID.)

5. *Sur la conservation du papier à filtrer et son influence sur certains dosages.* (IBID.)

6. *Emploi de l'alun ferrique comme matière type en titrimétrie.* (IBID.)

7. *Sur l'emploi des burettes à pince pour les titrages au permanganate et à l'iode.* (En collaboration avec M. Lejeune, candidat ingénieur.) (IBID.)

M. **J. Fraipont**. — *L'Okapi. Ses affinités avec les Giraffidés vivants et fossiles* 36 p. et 4 pl. (BULL. ACAD. ROYALE DE BELGIQUE. Classe des Sciences, n^o 12. Bruxelles 1908.)

M. **A. Gravis**. — *Notice sur Emile Laurent.* (ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 1909.)

2. *Les Sciences Botaniques.* (Dans le MOUVEMENT SCIENTIFIQUE EN BELGIQUE, 1909.)

3. *Analyse des Etudes sur la fro des Zygoptéridées*, par M. P. Bertrand. (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE BOTANIQUE DE BELGIQUE, tome LXVI, 1909.)

M. P. De Heen. — 1. *Coup d'œil rétrospectif sur la science de l'électricité*. (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 1908.)

2. *Sur l'absence de signification du point critique lorsqu'un liquide n'est pas en contact avec sa vapeur*. (ID., ID., 1908.)

3. *Les périodes matérialiste et énergétique et la théorie substantialiste*. (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE, 1909.)

4. *De la liaison qui unit les phénomènes d'imbibition et les phénomènes capillaires aux phénomènes d'osmose* (ID., ID., 1909.)

† M. G. Cesàro. — 1. *Biréfringence de l'Adulaire, de la Sanidine, de la Thomsonite, de la Willémité, de la Microsomite et de la Thomsénolite*. (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, Classe des Sciences.)

† 2. *Etude optique d'une zéolite des îles Féroë*. (LOC. CIT.)

† 3. *La mésolite et les autres zéolites du groupe des mésotypes*. (IBID.)

† 4. *La hopéite*. (IBID.)

† 5. *Rapport sur un mémoire de MM. De Voldere et De Smet, Sur l'analyse des gaz combustibles*. (IBID.)

M. Jos. Halkin. — 1. *Les monographies de village. Liège, Vaillant-Carmanne*. (Extrait des MÉLANGES GOD. KURTH.)

2. En collaboration avec M. St. Bormans : *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, t. XI, 1^{re} partie (Publications in-4° de la COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE).

3, *Idem*, t. XI, 2^e partie (sous presse).

4. En collaboration avec M. le chanoine Roland : *Recueil des chartes de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. I. (Publications in-4° de la COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.)

5. *Idem*, t. deuxième. (Sous presse).

6. Collaboration au MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE, au MUSÉE BELGE, etc.

M. **L. Meurice**. *Éléments de physique mathématique*. Cours de la 2^e année des mines. (Autographie Pholien, Liège.)

M. **H. Lonay**, chargé de cours. — 1. *Sur quelques genres rares ou critiques de Renonculacées*. (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE BOTANIQUE DE BELGIQUE, t. XLV, 1908).

2. *Les Guis monoïques*. (IBID., t. XLVI, 1909.)

3. *Un nouveau textile de valeur*. (L'AGRONOMIE TROPICALE, 1^{re} année, n° 7, 1909.)

4. *Le sucre de palmiers*. (IBID, n° 8, 1909.)

5. *Sélection*. (LE SYNDICAT AGRICOLE, 17^e année, n° 35, 1909.)

6. *La lutte contre la verve*. (IBID., n° 37, 1909.)

M. **J. Fairon**, répétiteur de géométrie analytique et d'analyse. — *Sur une correspondance entre le plan et l'espace*. (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, classe des sciences, 1909.)

Sur deux lieux géométriques de l'hyperespace et la géométrie des formes binaires. (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE LIÈGE, 3^e série, tome IX.)

M. **H. Janne**, répétiteur de mécanique analytique et de physique mathématique. — *Sur la variation des latitudes*, 9 fig. (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE LIÈGE, t. VIII, 1909.)

M. P. Fourmarier, répétiteur de géologie.

A. I. *Henri Forir, sa vie, son œuvre.* (ANN. DE LA SOC. GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE, t. XXXIV, 1909.)

2. *Les fouilles de Hasoumont et de Louveigné.* (IBID., t. XXXVI, 1909.)

3. *Le contact du devonien et du cambrien dans la vallée du Ruisseau de Pernelle.* (IBID., t. XXXVI, 1909.)

4. *Le cours de l'Ourthe à Hamoir-Lassus.* (IBID., t. XXXVI, 1909.)

5. *Un ancien méandre de la Meuse, à Anhée.* (IBID., t. XXXVI, 1909.)

B. En collaboration avec M. Max. Lohest :

6. *Observations sur une poche de dissolution dans le calcaire carbonifère à Rouvieux.* (IBID., t. XXXVI, 1909.)

7. *Les grandes lignes de la géologie et de la tectonique des terrains primaires de la Belgique.* (Imprimerie Vaillant-Carmann, Liège, 1909.)

C. En collaboration avec MM. M. Lohest et X. Stainier :

Compte rendu de la session extraordinaire de la Société Géologique de Belgique, tenue à Eupen et à Bastogne, les 29, 30, 31 août et 1^{er}, 2 et 3 septembre 1908. (ANN. SOC. GÉOL. DE BELGIQUE, t. XXXV, 1908.)

M. De Rauw, assistant de géologie. — Dans les ANNALES DE LA SOC. GÉOLOGIQUE :

1. *Etude du tremblement de terre du 12 novembre 1908.* (En collaboration avec M. le Professeur Lohest).

2. *Application du magnétomètre à la recherche des minerais de fer en Suède.*

Dans les ANNALES DES MINES :

3. *Exploitation des minerais de fer en Suède.*

M. **P. Destinez**, préparateur de géologie. — *Comparaison de la faune des sables de Bonnelles avec celle de l'Oligocène supérieur de Westphalie.* (SOC. GÉOL. DE BELGIQUE, Bull., t. XXXV, 1908.)

Dans la Faculté de Médecine.

M. **C. Vanlair**. — 1. *Comment on devient vieux.* (REVUE DE BELGIQUE, août et septembre 1908.)

2. *Pourquoi devient-on vieux ?* (REVUE DE BELGIQUE, février et mars 1909.)

M. **F. Putzeys**. — *Alimentation en eau potable de la Basse-Belgique et du Bassin houiller de la Campine.* (En collaboration avec MM. E. Putzeys et A. Rutot.) Bruxelles, Hayez, 1909.

M. **Léon Fredericq**. — 1. *L'état de la végétation à la Baraque Michel et à Liège en 1908.* (BULL. ACAD. ROY. DE BELGIQUE, Classe des sciences, 1908, n° 12, p. 963.)

2. *Formation d'anticorps dans le sang du lapin par injection intraveineuse de sang de ver à soie.* (ARCH. INTERN. DE PHYSIOL., vol. VIII, fas. 2, p. 271, 1909)

3. *L'autotomie chez les sauterelles.* (BULLETIN DU CERCLE ENTOMOLOGIQUE LIÉGEOIS, janvier 1909, n° 2 p. 2.)

4. *L'îlot glaciaire de la Baraque-Michel.* (CIEL ET TERRE, 1 octobre 1909.)

5. *Sur l'emploi du citrate de soude comme agent anticoagulant.* (ARCHIVIO DI FISILOGIA. VOL. JUBIL. 1909.)

6. *De la coordination organique par action chimique.* (SCIENTIA, Rivista di Scienza, V. 1909, p. 1-17.)

7. *Revue annuelle de physiologie.* (REVUE GÉN. DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES, Paris, XX, p. 703, 30 août 1909, et p. 743, 15 septembre 1909.)

8. *Les sciences physiologiques et anatomiques.* (Dans le MOUVEMENT SCIENTIFIQUE EN BELGIQUE, 1830-1905.)

9. *Gifslangen*. (DE VLAAMSCH E GIDS, t. V., p. 342, 1909).

10. ARCHIVES INTERNAT. DE PHYSIOLOGIE, en collaboration avec M. Heger, t. VII, fasc. 2, 3 et 4, t. VIII, fasc. 1 et 2.

11. *Rapport sur le prix Léo Errera*. (BULL. ACAD. ROY. DE BELGIQUE, Classe des sciences, mars 1909.)

12. *Rapport sur le prix Théophile Gluge*. (ID., avril 1909.)

13. *Les serpents venimeux*. (Sommaire d'une leçon faite à la salle académique le mardi 2 février 1909.)

14. Rapports dans le BULL. ACAD. ROY. DE BELGIQUE.

M. **Ch. Firket**. — 1. *Notes statistiques sur le rôle de « Glossina palpalis » et de « Glossina morsitans » dans la propagation de la maladie du sommeil, d'après les observations du docteur Pearson*. (BULL. ACAD. ROY. DE MÉD. DE BELGIQUE, février 1909.)

2. *La maladie du sommeil et son traitement en Europe*. (SCALPEL, juin 1909.)

3. *Rapport sur l'enseignement de la médecine coloniale en Allemagne, en France, en Italie, en Portugal et aux Etats-Unis*. (Bruxelles, impr. Vanbuggenhoudt, 1909.)

4. Rapports, analyses, etc., in ARCHIV FÜR SCHIFFS-UND TROPENHYGIENE, BULLETIN ACAD. ROY. DE MÉDEC. DE BELGIQUE.

M. **X. Francotte**. — 1. *Les processifs*. (JOURNAL DE NEUROLOGIE, 1909.)

2. *De la responsabilité pénale ; en particulier, de la responsabilité atténuée et des mesures à appliquer aux délinquants demi-fous*. (BULL. DE LA SOC. DE MÉD. MENTALE DE BELGIQUE, 1909.)

M. **Ch. Julin**. — 1. *Alfred Giard : son œuvre, ses tendances et son esprit scientifiques*. (REVUE SCIENTIFIQUE, 5^e série, t. X, n^o 9, 29 août 1908, p. 257, Paris.)

2. *Les embryons de « Pyrosoma » sont phosphorescents : les cellules du testa (Calymnocytes de Salensky) constituent les organes lumineux du Cyathozoïde.* (Comptes-rendus des séances de la SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE, séance du 16 janvier 1909, t. LXVI, p. 80, Paris.)

M. F. Schiffers. — *Des tumeurs de l'amygdale.* (Communication au XVI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE à Budapest.)

M. Paul Troisfontaines. — 1. *Rétrécissement blennorrhagique de l'urèthre. Cathétérisme. Hyperthermie mortelle Autopsie.* (IN ANNALES DES MALADIES DES ORGANES GÉNITO-URINAIRES, Paris, avril 1909.)

2. *Abcès de la jambe. Incision. Transformation de l'incision en ulcération syphilitique tertiaire.* (IN ANNALES DES MALADIES VÉNÉRIENNES, Paris, juillet 1909.)

3. *Médecine et Tourisme* (IN BULLETIN DU TOURING-CLUB DE BELGIQUE, 1^{er} juillet 1909.)

M. G. Corin, chargé de cours. — 1. *Mort par électrocution ou syncope.* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE LÉGALE DE BELGIQUE.)

2. *Sur le diagnostic médico-légal de la mort par submersion.* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE. En collaboration avec M. le docteur Stockis.)

3. *Sur la fixation de la date de la mort.* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE LÉGALE DE BELGIQUE.)

4. *A propos de l'évolution des cicatrices au point de vue médico-légal.* (IBID., IBID.)

5. *Origine des ecchymoses sous pleurales dans l'intoxication par la strophantine.* (BULL. ACAD. ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE.)

6. *Objectivité des rapports médicaux en justice.* (LE SCALPEL.)

7. *A propos du traitement de la pneumonie par le sérum de Roemer.* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÈGE.)

X M. L. **Beco**, chargé de cours. — 1. *Recherches expérimentales sur l'action physiologique du digitalone.* (En collaboration avec L.-L. Plumier. BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, décembre 1908.)

2. *Deux cas de chorée chronique héréditaire ; maladie de Huntington* (ANNALES DE LA SOC. MÉDIC.-CHIRURG. DE LIÈGE, mars 1909.)

3. *Un cas de sténose aortique pure paraissant d'origine rhumatismale.* (ANNALES ID., avril 1909.)

4. *Recherches sur la fréquence de la septicémie pneumococcique et sur la valeur du traitement par le sérum antipneumococcique de Roemer dans la pneumonie lobaire franche.* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, mars 1909.)

5. *Un cas d'affection endocardique complexe avec asystolie hépatique* (ANNALES SOC. MÉDIC.-CHIRURG. DE LIÈGE, juin 1909.)

M. P. **Nolf**, chargé de cours. — 1. *Le sang des invertébrés contient-il de la thrombine ou les constituants de la thrombine ?* (ARCH. INTERN. DE PHYSIOL., 1909, t. VII, pp. 280-301.)

2. *La coagulation du sang des poissons.* (IBID., 1909, t. VII, pp. 379-410.)

3. *La coagulation chez les crustacés.* (IBID., 1909, t. VII, pp. 411-451.)

4. Articles *Hématie* (pp. 260-312), *Hémolyse* (pp. 397-486), *Hémoglobine et dérivés* (*oxy-hémoglobine, hémoglobine oxy-carbonée, méthémoglobine, sulphémoglobine, hématine, hémine, hémochromogène, hémoporphyrine, hémopyrrol, etc.*) (pp. 321-396, dans le tome VIII du DICTIONNAIRE DE PHYSIOLOGIE, de Ch. RICHET, Paris, Alcan.)

5. *La coagulation du sang.* (REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES, 15 juillet 1909.)

X M. **Léon Plumier**, préparateur de clinique médicale. —

1. *Etude expérimentale des variations de la pression veineuse.* (ARCH. INTERNAT. DE PHYSIOLOGIE, juin 1909, pp. 1-58.)

2. Différents articles et comptes-rendus dans le SCALPEL et LIÈGE-MÉDICAL.)

3. Lucien Beco et Léon Plumier. *Recherches expérimentales sur l'action physiologique du digitalone.* (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE MÉD. DE BELGIQUE, décembre 1908.)

M. **Eug. Stockis**, docteur spécial en médecine légale (Institut de médecine légale). — 1. *La démonstration à l'audience de l'identité de deux empreintes digitales.* (REVUE DE DROIT PÉNAL, 1908, n° 12.)

2. *Quelques recherches de police scientifique.* (ANN. SOC. MÉD. LÉG. DE BELGIQUE, 1908, fasc. 5.)

3. *L'examen médico-légal des taches spermatiques.* (REVUE DE MÉDECINE LÉGALE, 1908, LIÈGE-MÉDICAL, 1908.)

4. *Le diagnostic médico-légal de l'asphyxie par submersion.* (BULL. DE L'ACAD. DE MÉDEC. DE BELGIQUE, 1909, 31 janvier. En collaboration avec M. le prof. G. Corin.)

5. *Recherches sur le diagnostic médico-légal de l'asphyxie par submersion.* (DISSERTATION INAUGURALE, Liège, 1909. 157 p. et 2 planches.)

6. *A propos du procédé d'identification par les veines de la main.* (REVUE DE DROIT PÉNAL ET DE CRIMINOLOGIE, juillet 1909.)

7. *Le diagnostic de la mort par submersion.* (ANNALES D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE MÉDECINE LÉGALE, septembre 1909.)

8. *Le diagnostic de la mort par submersion.* (SCALPEL, octobre 1909.)

9. *Les empreintes dans les affaires criminelles.* (ANN. DE LA SOC. DE MÉD. LÉGALE DE BELGIQUE, 1909.)

10. *Un cas d'orifice interventriculaire congénital.* (ID. ID., 1909.)

11. *La identificacion judicial y la filacion internacional.* (GACETA MEDICA CATALANA, Barcelone, 1909. 54 pages.)

12. *A propos d'une prétendue erreur dactyloscopique à Londres.* (REVUE DE DROIT PÉNAL ET DE CRIMINOLOGIE, septembre 1909.)

13. Analyses, rapports in ANN. SOC. MÉD. LÉGALE DE BELGIQUE, SCALPEL, REVUE DE DROIT PÉNAL, etc.)

M. **J. Duesberg**, assistant d'anatomie. — *La spermatogénèse chez le rat.* (Dissertation inaugurale. Chez W. Engelmann, Leipzig, 1908.)

M. le Dr **F. Schoofs**. (Institut d'hygiène.) — 1. *Conditions d'hygiène auxquelles doit satisfaire une installation frigorifique.* (CONGRÈS INTERNATIONAL DU FROID, Paris, 1908.)

2. *La glace et la conservation des denrées alimentaires par le froid.* (BULL. SOC. SALUBRITÉ PUBLIQUE, Liège, 1908.)

3. *L'alimentation du cultivateur.* (CONGRÈS INTERN. DE L'ALIMENTATION, Gand, 1908.)

4. *Chauffage local par le gaz et la vapeur combinés ; radiateurs américains.* (ANN. D'HYG. PUBL. ET DE MÉD. LÉG., Paris, 1909.)

5. Rédaction des Comptes-rendus de la Commission permanente belge de l'Alimentation humaine.

MM. les Drs **Schoofs** et **Damas**. (Institut d'hygiène.) — *Des conditions de la production, du traitement et de la vente du lait au point de vue hygiénique.* (Rapport au 4^e CONGRÈS INTERN. DE LAITERIE, Budapest, 1909.)

MM. les Drs **Schoofs** et **Lacomble**. Institut d'hygiène. — *De la valeur relative du lait stérilisé, du lait pasteurisé, du lait cru et du lait desséché au point de vue alimentaire.* (Rapport au 4^e CONGRÈS INTERN. DE LAITERIE, Budapest 1909.)

M. le Dr **H. Schwerts**. (Institut d'hygiène.)— *L'Etat actuel de la question de la déferrisation des eaux potables.* (BULL. SOC. BELGE DE GÉOLOGIE, t. XXIII, 1909.)

X M. le Dr **A. Herry**, assistant de clinique médicale. —
1. *Analyses des travaux de bactériologie parus en Belgique pendant l'année 1907.* (BAUMGARTEN'S JAHRESBERICHT.)

2. *Un cas de typhobacillose aiguë chez un homme d'âge avancé.* (ANN. DE LA SOC. MÉD.-CHIR. DE LIÈGE, juin 1909.)

M. le Dr **A. Lamalle**, assistant de clinique infantile. —

1. *De la fréquence du bacille pseudodiphthéritique dans la gorge d'enfants sains.* (SCALPEL.)

2. *Un cas de myopathie primitive pseudohypertrophique avec pieds bots.* (SCALPEL.)

3. *Le pemphigus épidémique des nouveaux-nés.* (SCALPEL.)

4. *Un cas de méningite cérébro-spinale à méningocoques de Weichelsbaum.* (SCALPEL.)

M. le Dr **Mouchet**, assistant à l'Institut d'Anatomie pathologique. — 1. *Deux cas de tuberculose de l'estomac.* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.)

2. *Un cas de cancer primitif de l'appendice.* (LIÈGE-MÉDICAL.)

3. *Le tissu lymphoïde et la résorption des poussières dans le poumon.* (LIÈGE-MÉDICAL.)

4. *Ein Fall von Diffusion des Chromatins in das Sarkoplasma. Ein Beitrag zum Studium der Muskelatrophie.* (ZIEGLERS BEITRÄGE ZUR PATHOLOGISCHEN ANATOMIE UND ZUR ALLGEMEINEN PATHOLOGIE.)

5. *Le cancer primitif de l'appendice vermiculaire.* (BULL. DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.)

M. le Dr **L. Weekers**, assistant d'ophtalmologie. —

1. *Experimentelle Untersuchungen über die bacteriolytische Wirkung der Galle und ihrer Salze gegenüber den Augenpathogenen Keimen besonders Pneumokokken und über ihre Verwendbarkeit bei der Pneumokokkeninfection der Kornea.* (Mitarbeiter P. Verderame. KLIN MONATSBL. F. AUG., sept. 1908.)

2. *De l'iridectomie dans le traitement du glaucome hémorragique.* (ARCH. D'OPHT., octobre 1908.)

3. *Anatomie pathologique et pathogénie des kystes de la glande lacrymale.* (ARCH. D'OPHT., 1909.)

4. *Résultats de la cuti-réaction dans la kérato-conjonctivite phlycténulaire.* (ANN. DE LA SOC. MÉDIC.-CHIRURG. DE LIÈGE, avril 1909.)

5. *L'exanthème de la conjonctivite phlycténulaire envisagé comme une toxituberculide.* (ARCH. D'OPHT., 1909.)

6. En collaboration avec F. Heuvelmans : *Fistulisation expérimentale de la chambre antérieure par la sclérectomie.* (ARCH. D'OPHT., 1909.)

7. *Pathogénie de la cataracte polaire antérieure.* (CLIN. OPHT., 1909.)

8. *Recherches sur l'adaptation à la lumière dans le nystagmus des houilleurs.* (ANN. DE LA SOC. MÉDIC. CHIRURG. DE LIÈGE, juillet 1909.)

9. Collaboration au SCALPEL :

A) *A propos de la réforme des études médicales.* (N^{os} 6 et suivants.)

B) *De l'action bactériolytique de la bile sur le pneumocoque.* (N^o 20.)

C) *Protégeons nos yeux contre l'excès des rayons ultraviolets de la lumière artificielle.* (N^o 27.)

D) *Sérothérapie paraspécifique.* (N^o 40.)

10. En collaboration avec M. le Prof. Nuel : *Analyse de « Albr. v. Gr. Archiv. f. Opht. »*. (IN ARCHIVES FRANÇAISES D'OPHTALMOLOGIE.)

M. le Dr **L. Delrez**, assistant de clinique chirurgicale. —

1. *Observations cliniques sur les méthodes de Bier*. (ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE, janvier 1909.)

2. *Emploi du savon en thérapeutique chirurgicale*. (ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE, février-mars 1909.)

3. *Compte-rendu du II^e Congrès de la Société Internationale de Chirurgie*, Bruxelles, 1908. (LE SCALPEL, LIÈGE-MÉDICAL, octobre 1908.)

4. *Opérations sur les voies biliaires*. (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÈGE, février 1909.)

5. *Amputations de la région du genou*. (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÈGE, avril 1909.)

6. Collaboration au journal LE SCALPEL et LIÈGE MÉDICAL.

M. **Voncken**, étudiant en médecine. (Institut de médecine légale). — *Etude médico-légale des ecchymoses sous-pleurales*. (ANN. DE LA SOCIÉTÉ DE MÉD. LÉGALE DE BELGIQUE.)

M. **Henri Fauconnier**, étudiant (Institut de physiologie). — *Sur l'onde de contraction de la systole ventriculaire*. (3^e communication). (ARCH. INTERN. DE PHYSIOLOGIE, VII, 1909, p. 462.)

M. **Henri Hoven**, étudiant. (Institut de Physiologie). *Modification du rythme cardiaque par faradisation directe du cœur*. (ARCH. INTERN. DE PHYSIOLOGIE), VIII, 1909, p. 110.)

M. **Alphonse Leroy**, étudiant. (Institut de Physiologie). — *Sulfate magnésique comme anticoagulant dans les expé-*

riences kymographiques. (ARCH. INTERN. DE PHYSIOLOGIE, VIII, 1909, p. 72.)

M. **Henri Fredericq**, étudiant (Institut d'Anatomie).
— *Un cas de division complète du nerf grand sciatique accompagnée d'une duplicité complète du muscle pyramidal.* (COMPTE-RENDUS DE L'ASSOCIATION DES ANATOMISTES. Dixième réunion. Marseille, 1908.)

Dans la Faculté technique.

M. **V. Dwelshauvers-Dery**. — 1. *Les sciences mécaniques.*
(LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE EN BELGIQUE DE 1830 A 1905.)

2. *La masse matérielle est-elle variable ?* (REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES, de M. Louis Olivier.)

3. *Inertie et masse.* (BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ELÈVES DES ECOLES SPÉCIALES DE LIÈGE.)

4. *Sur la notion du travail.* Correspondance entre M. Edmond Francken et le professeur. (Même bulletin.)

5. *On Governors.* (ENGINEERING, août 1909.)

M. **Eric Gerard**. — *Leçons sur l'électricité.* (T. I, 8^e édition, Paris, Gauthier-Villars).

M. **L. Denoël**. — 1. *Les moyens de production et l'effet utile de l'ouvrier dans les houillères belges.* (Rapport à la Commission d'enquête sur la durée du travail dans les mines. Bruxelles, Misch et Thron, éditeurs.)

2. *Les nouvelles recherches sur le grisou,* de M. E. Hauser. (ANNALES DES MINES DE BELGIQUE, 1909.)

M. **A. Renier**, répétiteur d'exploitation des mines. — 1. *Origine raméale des cicatrices ulodendroïdes du Bothrodendron punctatum,* Lindley et Hutton. (C. R. 29 juin 1908.)

2. *Un sol de végétation du dévonien supérieur.* (ANN. SOC. GÉOL. BELGIQUE, t. XXXV, pp. 327-330.)

3. *Les grands traits de l'histoire du terrain houiller belge.* (BULL. ASS. ING. SORTIS DE L'ÉCOLE DE LIÉGE, t. XXXII, 18 pages ; BULL. ASS. ELÈVES DES ÉCOLES SPÉCIALES, décembre 1908.)

4. *L'emploi des marteaux pneumatiques pour l'abatage de la houille.* (Annexe au rapport adressé par M. DENOËL à la Commission d'enquête sur la durée du travail dans les mines de houille. Bruxelles, Misch et Thron. Reproduit dans ANN. SOC. SCIENTIFIQUE BRUXELLES, t. XXXIII, pp. 149-165.)

5. *Observations sur l'origine du charbon des nodules de goniatites du terrain houiller belge.* (ANN. SOC. GÉOL. BELGIQUE, t. XXXVI, pp. 151-163.)

6. *Sur les conséquences de la découverte de concrétions dolomitiques à la mine Maria d'Aix-la-Chapelle.* (ANN. SOC. GÉOL. BELGIQUE, t. XXXVI, pp. 164-166.)

M. J. **Carlier**, répétiteur d'exploitation des chemins de fer. — *Traité élémentaire des transports.*

M. J. **Lejeune**, assistant de chimie industrielle. —

1. *Sur l'emploi des burettes à pincettes pour les titrages au permanganate et à l'iode.* (En collaboration avec M. le prof. De Koninck. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE BELGIQUE, n° 2, février 1909.)

2. *Conservation du papier à filtrer, son influence sur certains dosages.* (En collaboration avec M. le prof. De Koninck. IDEM, n° 5, mai 1909.)

M. L. **Fesch**, assistant d'électricité. — 1. *Diagrammes circulaires des moteurs à répulsion et série simple.* (BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS SORTIS DE L'INSTITUT MONTEFIORE, 3^{me} série, tome VIII, n° 11.)

2. *Nouvelles démonstrations des formules fondamentales de l'électromagnétisme.* (BULLETIN DE L'ASSOCIATION, etc., 3^{me} série, tome IX.)

Dans le Personnel de la Bibliothèque.

M. **J. Brassinne**, premier sous-bibliothécaire. —

1. *Annales du XXI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, publiées par J. Brassinne et L. Renard-Grenson.* (Liège, Imprimerie Liégeoise, 1909)

2. *Liège. Guide illustré publié par les soins de Joseph Brassinne.* (Liège, Imprimerie Bénard, 1909.)

3. *Les manuscrits du monastère de la Paix-Notre-Dame, à Liège.* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES LIÉGEOIS, t. VIII.)

4. *Monument funéraire d'Adrien de Ghysels († 1720) et de Barbe Lucion († 1737).* (INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE dans CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, t. III, n^o 10.)

5. *Chandeliers zoomorphiques.* (IBIDEM, t. IV, n^{os} 2 et 5.)

6. *Bénitier en marbre noir de Theux.* (IBIDEM, n^o 9.)

7. *Une vue de Liège en 1685.* (CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, t. IV, n^o 4.)

8. *Petite Chronique archéologique.* (IBIDEM, n^o 9.)

Secrétariat de la Commission des cours de vacances de l'Université ; secrétariat général du XXI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique ; collaboration à la BIOGRAPHIE NATIONALE et à la REVUE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE BELGIQUE.

M. **E. Polain**, second sous-bibliothécaire. — 1. Articles *Petite Chronique* (dans CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, 1907 : pp. 72, 92, 108 ; 1908 : pp. 20, 27, 68, 76, 83, 84 ; 1909 : p. 41.)

2. *Les fouilles de la place Saint-Lambert* (CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, 1907, pp. 64, 84, 98.)

3. *Maisons du XVI^e siècle rue Grande Bèche.* (CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, 1908, p. 3.)

4. *Une cage en fer forgé du XVIII^e siècle.* (CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, 1908, p. 71.)

5. *Corbeaux de corniches à figures.* (CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, 1909, p. 47.)

6. *Les transformations de l'architecture des maisons bourgeoises à Liège depuis le XVI^e siècle.* (ANNALES DU XXI^e CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE, tome II, pp. 706 s.)

7. *Liège et ses monuments.* (ANNALES DU XXI^e CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE, t. I, pp. 36 s.)

8. *A travers Liège ; les Eglises ; Hôtel-de-Ville ; Hôtel d'Ansembourg ; Université ; Musée d'Armes ; les Ponts.* (LIÈGE, GUIDE ILLUSTRÉ publié sous les auspices du XXI^e Congrès d'Archéologie de Belgique.)

9. *Compte-rendu dans les ARCHIVES BELGES : Les Institutions politiques du pays de Liège au XVIII^e siècle,* par Henry Sage. (ARCHIVES BELGES, 1909, art. 27.)

10. *S. Macrawe, étude de folklore.* (JADIS, 1909.)

11. *Analectes liégeois.* (CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, 1909, pp. 76 s.)

M. **J. Defrecheux**, sous-bibliothécaire.— «*In Memoriam*». *En l'honneur du curé Ramoux.* (Articles et lettres dans le journal LA VALLÉE DU GEER, nos 47 à 52 de 1908.)

Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres.

Grâce à un subside annuel et spécial, alloué à la Faculté de philosophie et lettres depuis cinq ans, la Bibliothèque destinée aux cours pratiques a pu se développer assez rapidement. Elle a d'ailleurs reçu de la Bibliothèque de l'Université, héritière de l'ancienne Ecole Normale, les ouvrages que celle-ci possédait en double. Grâce à cet appoint, elle compte actuellement 3.850 ouvrages.

A défaut d'un local commun, assez spacieux, la Bibliothèque de la Faculté a dû être divisée en cinq sections (philologie classique, romane, germanique, histoire, philosophie) et placée dans les auditoires affectés à ces cinq groupes. Les livres se trouvent ainsi à la disposition des professeurs et des élèves, qui peuvent en faire usage au cours même des leçons pratiques. Les professeurs et les élèves peuvent aussi les consulter en dehors des leçons : les auditoires sont alors transformés en véritables salles d'étude, assidûment fréquentées par les élèves, qui trouvent dans ces bibliothèques spéciales les livres nécessaires pour préparer leurs leçons ou leurs thèses doctorales.

Il existe un inventaire général où tous les livres sont inscrits au moment de leur entrée, un catalogue particulier pour chaque groupe et un catalogue alphabétique sur fiches. L'inventaire et les catalogues ont été dressés jusqu'ici par M. le professeur Waltzing, aidé de plusieurs élèves du doctorat.

Il serait urgent de donner à cette bibliothèque, déjà considérable, un bibliothécaire en titre, un employé

rétribué pour prendre soin de l'inscription, de la conservation et du récolement des livres.

Il est désirable aussi que ces cinq bibliothèques spéciales puissent être réunies dans un local central assez vaste et voisin de tous auditoires affectés aux exercices pratiques ; en effet, il est nécessaire qu'elle soit tout entière à la disposition de tous les professeurs et de tous les élèves, attendu qu'elle contient beaucoup de livres qui devraient pouvoir être utilisés par les cinq groupes de la Faculté, notamment les manuels, les dictionnaires et les encyclopédies.

Collections

Nos musées et nos collections ont reçu, cette année, d'importants accroissements.

Les *Collections de produits industriels et commercables* se sont accrues de :

28 échantillons se rapportant à la filature du jute.

5 échantillons de glaces polies montrant les défauts de fabrication.

30 pièces de démonstration des différents procédés de décoration de la faïence.

12 échantillons de déchets de coton et divers échantillons de fils de fantaisie.

7 échantillons de gommes diverses.

On a fait, pour le *cours de cultures coloniales*, l'acquisition de la série de planches murales par H. Zippel, éditées par la maison Vieweg und Sohn, de Brunswick.

Les *collections de minéralogie* se sont enrichies cette année de beaucoup d'échantillons parmi lesquels nous signalons :

1° Une collection de grands cristaux isolés de soufre,

provenant des mines Cabernardi et Perticara de la Romagne ;

2° Un cristal de calcite de Rhisnes ayant un décimètre de longueur ;

3° Un groupe de cristaux de stibine de Felsobania (Hongrie) ;

4° Un cristal de Tellure — des mines de Balia (Asie-Mineure) ;

5° Des cristaux de Phénacite du Brésil.

Les collections de physique se sont augmentées d'un manomètre de 0 à 100 atmosphères.

Les collections du Séminaire de géographie se sont augmentées de divers ouvrages et revues, de cartes spéciales pour l'enseignement de l'ethnographie.

Collections d'Architecture industrielle.

Ces collections se sont accrues de nombreux échantillons de matériaux de construction et d'un stéréoscope avec vues représentant les installations des carrières de Correux.

Collection de construction des machines.

Par suite des modifications apportées dans l'organisation de l'enseignement des machines, une partie des collections formées par M. le professeur émérite Holzer a été attribuée au cours de construction des machines.

La collection d'organes de machines s'est accrue, pendant l'année académique écoulée, d'un modèle de coulisse de Walschaerts.

Les collections d'exploitation des mines se sont enrichies en 1908-1909 :

1° D'ouvrages et traités spéciaux ;

2° De planches et de clichés pour projections lumineuses.

3° D'une série d'échantillons de terrains du puits n° 12 de Béthune, traversé par le procédé de la cémentation. (Don de la Compagnie des Mines de Béthune.)

Les collections de métallurgie des métaux autres que le fer se sont augmentées de :

18 échantillons de minerais, produits intermédiaires et produits finis se rapportant à la métallurgie de l'étain ;

13 outils utilisés dans la métallurgie du zinc et la désargenterie du plomb ;

La collection du cours de description des machines s'est accrue de quelques échantillons de pièces de machines, dons de M. Thiry, constructeur à Huy, et de M. Recq de Malzines, constructeur à Sclessin.

La collection de technologie s'est accrue de différents outils et accessoires pour tours, machines à fraiser, etc., dont l'acquisition a été faite au moyen du subside alloué annuellement pour le cours.

La collection de l'Institut électrotechnique Montefiore s'est enrichie, dans le courant de l'année académique 1908-1909, des appareils suivants :

- 25 condensateurs ;
- 10 clefs de contact ;
- 16 boîtes de résistances ;
- 1 voltmètre Chauvin et Arnoux ;
- 1 ampèremètre Chauvin et Arnoux, avec shunts ;
- 1 voltmètre Hartman et Braun ;
- 1 ampèremètre Hartman et Braun, avec shunts ;
- 1 wattmètre Hartman et Braun ;
- 1 groupe convertisseur Couffinal-Meller ;
- 1 perméamètre Siemens ;
- 1 élément étalon Weston ;

- 1 voltmètre enregistreur ;
- 1 pompe à vide Gaede ;
- 12 ponts de Wheatstone.

Les collections de l'Institut d'anatomie se sont enrichies d'un grand nombre de préparations microscopiques et d'un certain nombre de planches murales.

La bibliothèque de l'Institut s'est accrue de quelques acquisitions et de la continuation des abonnements en cours.

La *clinique des maladies mentales* a fait l'acquisition d'un certain nombre d'appareils destinés à des recherches de psychologie expérimentale, tels que ceux d'Asch, de Casteel, la plume électrique de Kraepelin, le chronomètre de Hipp, ainsi que des appareils d'exploration clinique, entre autres, le kymographe de Limmermann, l'hémomètre de Sahli.

Les collections de la *clinique dermatologique* se sont accrues de deux dilatateurs urétraux de Kollmann.

Bibliothèque.

D'après les inscriptions du registre d'entrée, la Bibliothèque a reçu au cours de l'année académique écoulée un accroissement de 6206 volumes et brochures. Ce chiffre se décompose comme il suit :

Volumes	1317
Brochures	343
Dissertations fournies par l'échange universitaire	4546
Total	<hr/> 6206

Les ressources dont la Bibliothèque a disposé tant pour acquisitions nouvelles que pour la continuation des abonnements et des ouvrages en cours de publication ont été les mêmes que l'an dernier. Le cabinet des Périodiques, à lui seul, prélève annuellement sur le fonds d'accroissement une somme d'environ 15000 francs ; il reste un peu plus de 8000 frs à consacrer aux achats proposés par les Facultés et aux besoins généraux du service. Cette somme est absolument insuffisante.

Nous adressons ici nos vifs remerciements aux instituts, aux sociétés savantes et aux particuliers qui par leurs dons ont contribué à enrichir nos collections ; on trouvera ci-dessous la liste nominative de ces donateurs(1).

Parmi nos bienfaiteurs les plus généreux, une mention spéciale est due à MM. Troisfontaines frères, qui ont disposé en faveur de notre Bibliothèque des manuscrits autographes laissés par leur regretté père et d'un lot

(1) Donateurs : MM. Alexandre, Dr ; Andrimont, René d' ; Balch, T. H. ; Beche, Luigi ; Beckers, Léon ; Beer, Ch. ; Bellefroid, P. ; Berlière, dom ; Block (le Prince de) ; Bosmans, H. ; Brandstetter, R. ; Brassinne-Galopin, Me V^e ; Brassinne, Jos. ; Bricteux, Aug. ; Brimbois, F. ; Cartuyvels, Mgr ; Cloes, Avocat ; Colson, A. ; Counson, Alb. ; Chestret, (le baron de) ; Defrecheux, Jos. ; de Gerlache, le comm^t ; Delmer, Alex. ; Delwaide ; Demarteau, Jos. ; Demblon, C. ; Dujardin, F. ; Dwelshauvers-Dery, V. ; Fiaux, L. ; Francotte, H. ; Godeaux, Lucien ; Havenith, H. ; Hubert, Eug. ; Jacquemin, Jos. ; De Koninck, L. L. ; Kurth, G. ; Lambinon, H. ; Lansing, R. G. ; Lecomte-Denis ; Le Paige, M. C. ; Lonay, H. ; Loomans, P. ; Mahaim, E. ; Mailleux ; Mélot, J. ; Merveille, le Dr ; Micha ; Michel, Ch. ; Mylne, R. S. ; Nicolas, F. ; Pety de Thozée ; Picard ; Pierlot, C. ; Polain, E. ; Prost, Eug. ; Rigaux, E. ; Rothschild, H. (le baron de) ; Ryckel (de) A. ; Sauvageon, C. ; Schiffers le Dr. F. ; Société des Bibliophiles liégeois ; Stockis, Eug. ; Tchedrine ; Van den Bogaert ; Van Veerdeghe ; Verdier, G. ; Wittmeur.

Pour les Instituts qui nous envoient leurs publications, nous nous en référons à nos rapports des années antérieures.

important de livres dont il s'est servi au cours de ses études et pour son enseignement. Un ex-libris, inséré par nos soins dans ces volumes, y rappellera le souvenir de l'ancien maître qui a bien mérité de la science et de l'Université.

Plusieurs améliorations notables ont été apportées au régime intérieur de la Bibliothèque.

Afin de prévenir les soustractions de livres ou leur détérioration, nous avons renforcé la surveillance de la salle de lecture et nous y avons établi un contrôle à la sortie.

D'autre part, pour éviter le va et vient et le bruit qui se produisaient devant le guichet du prêt à l'extérieur, ce service a été complètement séparé de la salle de lecture et une entrée particulière a été réservée aux emprunteurs qui viennent chercher des livres ou en rapporter.

Nous avons fait établir dans la même salle un ventilateur électrique qui permet d'en renouveler l'atmosphère sans provoquer de courant d'air ; nous avons fait, de plus, augmenter considérablement le nombre des tables et des sièges. L'éclairage électrique n'y laisse plus rien à désirer.

Une chaufferie à vapeur, système Koerting, a été installée au rez de chaussée et à l'étage de nos locaux. Elle présente le double avantage de supprimer presque complètement le risque d'incendie et les inconvénients de la poussière.

Enfin, grâce à une allocation spéciale du gouvernement, nous avons commencé l'appropriation et l'ameublement d'une salle de travail, qui sera mise à la disposition de MM. les professeurs. Ses dimensions, qui sont considérables, nous permettront d'y rassembler, dans les meilleures conditions de sécurité, les manuscrits, les incunables et en général, les objets les plus précieux de notre Dépôt.

La salle Wittert a été ouverte au public pendant douze dimanches consécutifs ; elle a reçu de ce chef 1067 visites. Le Congrès archéologique tenu en notre ville au mois de septembre dernier nous a fourni, en outre, l'occasion de faire apprécier à de nombreux amateurs et connaisseurs les richesses bibliographiques et artistiques léguées par le baron Wittert à notre Université.

La statistique de la lecture et du prêt se résume dans les chiffres suivants :

Salle de lecture : 25.711 lecteurs ; 34.203 volumes communiqués ;

Prêt au dehors : 4.145 emprunteurs ; 4.983 volumes prêtés.

Cabinet des Périodiques : 4.908 visites.

MES CHERS COLLÈGUES,

MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR,

Il y a trois ans, le 16 octobre 1906, venant de recevoir le très grand honneur du rectorat, j'invoquais votre haute bienveillance afin d'obtenir votre aide dans l'importante mission dont j'étais revêtu. Je n'étais pas sans inquiétude en songeant aux difficultés que l'on peut toujours craindre et je sentais que votre concours seul pouvait me donner la force et la confiance dont j'avais besoin. Ce concours, vous me l'avez accordé avec un empressement et une cordialité que je n'oublierai jamais. J'en ai profité souvent et sans y mettre de discrétion, car je voyais que c'était un plaisir pour vous de me donner les conseils que je me permettais de vous demander. Ces rapports n'ont pas eu seulement pour effet de me faciliter

la tâche rectorale ; ils en ont eu un autre dont je suis particulièrement heureux et fier : celui de resserrer les liens d'amitié existant depuis longtemps entre nous. Ma gratitude la plus franche et la plus profonde est à vous !

MES CHERS ÉTUDIANTS,

Je ne saurais vous exprimer toute la reconnaissance que je vous dois. Vous avez réalisé le vœu que je faisais au début de ma carrière rectorale ; je vous avais offert alors toute mon affection ; vous l'avez acceptée sans hésiter et vous m'avez donné la vôtre ; je devenais votre recteur ; je suis devenu, en même temps, votre ami ; j'oserai même dire, puisque c'est vous qui m'avez appelé ainsi, que je suis devenu votre père. C'était là mon plus grand désir. Les relations extrêmement fréquentes que nous avons eues dans une foule de circonstances diverses sont toujours restées empreintes de ce même caractère d'affection mutuelle. Nous avons eu ensemble de nombreuses discussions, mais jamais, elles n'ont eu pour résultat d'affaiblir les sentiments que nous éprouvions les uns vis-à-vis des autres ; elles les ont fortifiés, au contraire ! Grâce à vous, j'ai vu combien il est facile d'exercer une autorité dont on est chargé, quand on est sûr à l'avance du respect, de la confiance et de la loyauté de ceux à qui l'on s'adresse !

Merci encore, mes chers étudiants ; je compte que nous nous retrouverons souvent, car ce sera toujours une joie sincère pour moi de vous serrer la main.

MONSIEUR LE RECTEUR,

Je vais avoir l'honneur de vous remettre les insignes du Rectorat, mais je veux vous dire tout d'abord com-

bien l'Université est heureuse de vous avoir à sa tête. Tout le monde connaît votre science, votre talent, votre extrême activité ; naguère encore, vous nous en donniez des preuves brillantes, à l'occasion du Congrès archéologique. Tout le monde connaît l'affabilité, la courtoisie, la bienveillance de votre caractère. Tout le monde connaît aussi votre dévouement et nous sommes convaincus que vous n'épargnez jamais vos efforts lorsqu'il s'agira de soutenir les intérêts universitaires. Souvent nous avons eu l'occasion de discuter ensemble ces intérêts et j'ai toujours constaté, dans ces conversations, combien vous aviez à cœur de les voir triompher. Nous les déposons entre vos mains, certains qu'ils seront énergiquement défendus.

Monsieur le Recteur, mes dernières fonctions sont arrivées ; c'est vis-à-vis de vous que je les remplis : je vous passe l'hermine et je vous donne l'accolade illustrée par les antiques traditions de notre Université.

MONSIEUR LE PRO-RECTEUR,

C'est à travers le prisme de l'amitié que vous avez regardé votre successeur. J'accepte cependant vos éloges comme l'expression de votre extrême bienveillance.

En recevant de vos mains les insignes du pouvoir rectoral, je ne me dissimule pas les difficultés de la tâche que vous me laissez.

Vous n'êtes pas seulement un excellent professeur, vous n'êtes pas seulement un criminaliste éminent, dont les travaux sont tout empreints de science et d'érudition, vous êtes encore, et au-dessus de tout, le meilleur des hommes.

Votre bonté est incommensurable. Elle s'étend à tous vos collègues, à tous les étudiants pour lesquels vous

avez eu des trésors d'indulgence. Elle s'étend au delà des limites de notre Université. Elle va porter secours et consolation aux condamnés détenus et libérés. Elle aide ces derniers, au prix de tous les sacrifices, à se refaire une vie nouvelle et à rentrer dans le droit chemin. Elle s'étend encore au patronage de l'enfance moralement abandonnée ou non. Vous avez développé dans deux discours académiques les réformes que votre grande expérience voudrait voir appliquer chez nous.

Vous rentrez dans les rangs, mon cher Collègue, emportant l'estime de vos paires et l'amour des étudiants. Nous faisons des vœux pour que longtemps encore vous consacriez votre science et votre activité au service de l'Université de Liège.

MES CHERS COLLÈGUES,

Je suis appelé prématurément aux hautes fonctions rectorales, conformément cependant aux traditions, parce fait que trois de nos confrères, et des plus éminents, ont décliné l'honneur et les charges du rectorat.

J'ai accepté l'hermine rectorale avec la conscience des devoirs qu'elle impose, mais aussi assuré de trouver en vous l'appui et la confiance nécessaires pour les accomplir, en plus de vos sympathies.

Tout mon temps, toute mon activité, toute mon énergie, je les mets au service des intérêts qui me sont confiés : les progrès de notre enseignement supérieur, les progrès de la science et par-dessus tout la prospérité de l'Université de Liège. Cette mission, je l'accomplirai sans défaillance, avec votre concours, mes chers Collègues, et avec celui de M. l'Administrateur-Inspecteur.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Depuis bientôt trente ans, j'ai vu passer de multiples générations de jeunes gens auxquels j'ai consacré le meilleur de ma vie.

Vous me connaissez. Vous savez que vous pouvez compter sur mon entier dévouement. Mais j'entends aussi pouvoir compter sur tous vos concours.

Vous êtes ici une collectivité de plus de 2.500 étudiants qui venez nous demander l'instruction supérieure. Pour y arriver, surtout avec les moyens et les locaux réduits dont on dispose, vous devez, de votre côté, vous soumettre à une certaine discipline, qui peut vous répugner au premier abord, mais qui est absolument nécessaire. N'oubliez pas, d'ailleurs, que vous êtes destinés à occuper un jour les hauts postes dans la société. Et sachez que, pour savoir commander, il faut avoir appris à obéir.

Vous êtes les pionniers de demain. Mais, pour faire votre trouée dans cette lutte pour la vie, qui devient tous les jours plus acerbe, vous devez être armés et vous devez faire de solides études. Vous en avez ici les moyens. Il suffit de savoir partager votre temps entre l'étude, les plaisirs et les exercices physiques de votre âge.

Nous, vos maîtres, nous ne demandons qu'à vous aider et à vous seconder. Ainsi, nous ferons de vous des hommes bien préparés, bien outillés pour se mettre au premier rang dans toutes les sphères de l'activité intellectuelle de la nation.

Encore un mot, Messieurs les Etudiants. Beaucoup d'entre vous se préoccupent déjà des grands problèmes politiques et sociaux qui nous divisent. Ils le font souvent avec l'ardeur et la passion de leur jeunesse.

Laissez-moi vous rappeler, à ce sujet, les paroles que

disait à vos aînés le recteur Dwelshauvers, en 1903 et qui sont bien de circonstance encore aujourd'hui : « Vous poursuivez l'idéal par des voies diverses et vous avez la généreuse ambition d'augmenter dans la mesure de vos forces notre patrimoine commun de vérité et de justice. Faites-le toujours dans un *esprit de tolérance, de concorde et de paix.* »

J'ajouterai : Vous appartenez à diverses nations, à diverses écoles philosophiques, à diverses confessions ; mais tous, une fois que vous avez franchi les portes de l'Université, vous êtes les membres d'une même famille, vous êtes des frères réunis alors dans un seul but : le *travail.*

Si vous écoutez ce conseil, vous éviterez bien des froissements, bien des conflits. La concorde régnera dans notre *Alma Mater*, au grand profit de vos études et à la grande satisfaction de vos maîtres et de votre recteur.

MESSIEURS,

Le corps professoral remercie toutes les autorités civiles et militaires qui nous ont fait le grand honneur d'assister à cette séance de rentrée universitaire.

Je déclare ouverte l'année académique 1909-1910.

Il est à vos côtés le recteur Douchet, pour qui de
cette sorte de responsabilité encore aujourd'hui : Vous
pensez à l'idéal par les voix diverses et sans que la
généralité ambition d'acquiescer dans le cercle de vos
lois pour l'essentiel, cependant que le droit et la justice
sont toujours dans un esprit de liberté et de
de l'air.

— J'ajoute : Vous espérez à divers endroits, à
diverses époques, à divers lieux, à divers moments ;
mais tout cela que vous avez fait, les choses de
l'existence, vous les faites en même temps, dans
vous et dans l'air, dans le monde, dans le ciel, dans
la terre.

— Vous voyez, à cet égard, que l'homme est
un être, bien qu'il soit un être, un être, un être,
un être, un être, un être, un être, un être, un être,
un être, un être, un être, un être, un être, un être,
un être, un être, un être, un être, un être, un être.

Discours

— Le mot de l'homme est un être, un être, un être,
un être, un être, un être, un être, un être, un être,
un être, un être, un être, un être, un être, un être,
un être, un être, un être, un être, un être, un être.